

L'EXPRESS
POLITIQUE

Manning défend Carney

Le chef de l'opposition, Preston Manning, s'est porté à la défense hier de la sénatrice conservatrice Pat Carney, qui a déclaré la semaine dernière que la séparation était un des choix qui s'offraient aux habitants de la Colombie-Britannique. M. Manning a déclaré qu'il disait lui aussi la même chose, que cela était l'expression d'une frustration réelle dans cette province et que « le gouvernement fédéral serait bien peu sage de ne pas tenir compte de cela ». Mme Carney « a parfaitement raison », a dit le chef du Parti réformiste, et le discours du Trône démontre que le fédéral ne tient pas compte de la Colombie-Britannique qui est en train de devenir la seconde plus grosse province au pays ». M. Manning s'est bien défendu de montrer plus de sympathie envers l'option souverainiste britannico-colombienne qu'envers celle du Québec. « La solution pour nous, a-t-il conclu, c'est de réformer la fédération. »

Gilles Toupin

Non à la partition

Les Québécois continuent de s'opposer à la partition advenant un OUI référendaire, indique un sondage Léger & Léger réalisé du 18 au 23 septembre pour le compte du *Journal de Montréal* et du *Globe & Mail*. 47,7 % des répondants refusent en effet de voir le territoire québécois morcelé, révèle ce sondage dont la marge d'erreur est de 3,1 %, 19 fois sur 20. À l'opposé, 34,5 % sont favorables à ce que les régions ayant voté NON puissent demeurer au sein du Canada. Un sondage SOM publié dans *La Presse* à la mi-septembre indiquait quant à lui qu'un Québécois sur deux s'opposait à la partition. Par ailleurs, selon Léger & Léger, 44,4 % des électeurs sont d'avis que le caractère unique de la société québécoise, tel qu'ébauché dans la déclaration de Calgary, équivaut à la société distincte. Cependant ils considèrent dans la même proportion (44 %) que cette reconnaissance de l'unicité du Québec n'est pas suffisante pour que le Québec signe l'accord constitutionnel de 1982.

Mario Fontaine

Armes à feu

L'entrée en vigueur de la loi sur l'enregistrement des armes à feu, qui doit avoir lieu en principe en janvier prochain, pourrait être reportée puisque les règlements qui l'accompagnent n'ont toujours pas été déposés à la Chambre des communes, et les fonctionnaires chargés de s'occuper des enregistrements n'ont pas encore été entraînés. Selon un porte-parole du gouvernement, la ministre de la Justice Anne McLellan préférerait que la date d'entrée en vigueur initiale soit respectée, mais elle est prête à la reporter si les problèmes ne sont pas réglés d'ici là.

Presse Canadienne

Grève évitée

Les syndicats représentant 450 000 travailleurs de la fonction publique de l'Ontario ont décidé de ne pas déclencher de grève générale, étant satisfaits des changements que le gouvernement Harris compte apporter à son controversé projet de loi 136. À l'origine, le projet de loi 136 imposait des limites strictes au droit de grève, mais ce n'est plus le cas dans le projet amendé.

Presse Canadienne

Autres informations
page B 12

La Cour fédérale se penchera sur la chasse aux chômeurs en vacances

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le commissaire à la protection de la vie privée, Bruce Phillips, a annoncé hier qu'il demandait à la Cour fédérale de statuer sur le couplage des déclarations de douane pratiqué par le ministère des Ressources humaines dans le but de découvrir les fraudeurs de l'assurance-emploi.

Persuadé que la chasse aux chômeurs en vacances constitue une menace absolue à la vie privée et une violation de la Charte des droits et libertés, M. Phillips lance, dans le rapport annuel qu'il a déposé hier, un cri d'alarme contre une pratique qui selon lui ouvre la voie à des abus sans fin et à la mise en place d'une société contrôlée par un « Big Brother » omniprésent.

Pour identifier certains prestataires malhonnêtes de l'assurance-emploi, le gouvernement extrait des déclarations de douane de tous les voyageurs rentrant au pays par avion les données dont il a besoin. Le Commissaire à la protection de la vie privée soutient que cela « enfreint le principe le plus fonde-

ment de toute loi sur la vie privée ». Le gouvernement Chrétien avait d'ailleurs déjà promis une loi nationale sur la vie privée dans le secteur privé. Au lieu de cela, soutient M. Phillips, il « semble avoir choisi une autre voie et s'être engagé sur la pente glissante d'un système de surveillance globale ».

M. Phillips affirme qu'il n'a aucun intérêt en tant que contribuable à défendre les fraudeurs de l'assurance-emploi mais il trouve beaucoup plus grave la menace de mettre sous surveillance des millions de Canadiens respectueux des lois. « Le couplage des données, souligne-t-il, fait fi de la présomption d'innocence. »

Le ministre des Ressources hu-

maines, Pierre Pettigrew, avait réitéré l'été dernier son intention de poursuivre la chasse aux chômeurs en vacances. Son ministère estimait à l'époque que 150 000 personnes avaient fraudé le régime entre 1993 et 1996 et que 200 millions avaient été payés en trop.

Dans son rapport annuel pour 1996-97, M. Phillips nous apprend que le gouvernement songe à mettre de l'avant d'autres projets de couplage de données pour retracer les personnes qui n'auraient pas remboursés leurs prêts étudiants et les fermiers qui doivent de l'argent aux termes de divers programmes fédéraux d'aide à l'agriculture.

Le rapport met en garde également le gouvernement contre certaines initiatives actuellement à l'étude ou en voie de réalisation, dont celle de donner au citoyen un code d'identification commun, fondé sur le numéro d'assurance-sociale, accessible à tous les paliers de gouvernement. Le commissaire fait ressortir notamment que ce code d'identification commun, en raison de son accessibilité plus grande, rendra les renseignements

personnels « inévitablement plus vulnérables à une utilisation ou un échange autre que les fins d'origine ».

Même devant la perspective de la création d'un dossier médical électronique national pour tous les Canadiens, tel que suggéré par le Forum national sur la santé, M. Phillips émet des réserves. Il ne conçoit guère, par exemple, que le dossier médical d'un individu perde sa confidentialité pour devenir accessible à des centaines d'inconnus ou que les renseignements contenus dans ces dossiers soient utilisés à des fins autres que cliniques.

Le Commissaire à la protection de la vie privée analyse également dans son rapport la mise sur pied d'une liste électorale permanente, d'un registre des armes à feu et d'une banque de données génétiques. En résumé, M. Phillips souhaite que le Canada fasse de la vie privée un droit fondamental de la personne.



Le premier ministre de la France, Lionel Jospin (à gauche) et sa femme, Sylviane, ont accueilli hier à Paris le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, et sa femme, Audrey.

Dion minimise l'appui de Chirac à Bouchard

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a qualifié de « déplorable » les procédés du premier ministre Lucien Bouchard en visite à Paris, qui visent « à arracher au gouvernement français l'engagement qu'il reconnaît une déclaration unilatérale d'indépendance » du Québec.

Quel que soit le chemin que le Québec choisit, a déclaré Jacques Chirac à Lucien Bouchard, la France l'accompagnera.

M. Dion a minimisé cet appui que le président français Jacques Chirac a donné à M. Bouchard, lors d'un dîner hier à l'Élysée. « Tout le monde sait ça ! » a lancé le ministre à la sortie des Communales. « Le gouvernement du Canada dit la même chose. Le désaccord que nous avons avec le gouvernement du Québec n'est pas que l'on veuille retenir les Québécois contre leur gré. C'est qu'on ne peut pas se retirer du territoire québécois, en tant qu'institution fédérale, sans avoir l'assurance que c'est bien ce que les Québécois veulent. »

Pour le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, la France n'a jamais été aussi claire. « Je pense que c'est la première fois que le gouvernement français va aussi loin », a-t-il dit. Aux propos de M. Dion qui affirme qu'Ottawa dit la même chose aux Québécois, M. Duceppe répond en mettant le ministre au défi de l'affirmer sur la place publique : « Qu'il le dise qu'il reconnaît le droit des Québécois et des Québécoises de décider de leur avenir ! »

Pour le chef bloquiste, il ne fait aucun doute que l'appui de M. Chirac vaut dans le cas d'une déclaration unilatérale d'indépendance. « Quand M. Chirac dit n'importe quel chemin, ça inclut tous les chemins, me semble-t-il. Les mots veulent dire quelque chose ! » a-t-il affirmé.

Le chef du premier parti d'opposition, Preston Manning, a pour sa part souhaité que le gouvernement fédéral demande à la France de respecter ses engagements internationaux en lui signifiant que ses prises de position vis-à-vis du Québec pourraient compromettre ses relations commerciales, économiques et politiques avec le Canada.

« Pourquoi le ferions-nous ? » a répondu M. Dion. « Le gouvernement français n'a jamais dit hier, ni avant-hier, ni aujourd'hui, ni au cours des dernières années qu'il reconnaît une déclaration unilatérale d'indépendance au Canada ou ailleurs dans le monde. » M. Dion a fait ressortir que Paris ne l'avait fait ni pour les Comores, ni pour la Tchétchénie.

Il a tenu à rappeler que la France avait signé les accords d'Helsinki dans lequel les États participants s'engagent à respecter l'intégrité territoriale de chacun des autres États participants.

La situation politique au Québec n'inquiète pas les investisseurs français

GILLES NORMAND
envoyé spécial, PARIS

La situation politique au Québec et la démarche souverainiste du gouvernement Bouchard ne semblent poser aucun problème aux investisseurs français, si on en croit le président du Conseil national du patronat français (CNPF), Jean Gandois, qui a donné une conférence de presse conjointe avec le premier ministre du Québec, hier à Paris.

« Je suis un homme d'affaires, je ne suis pas un homme politique. Je constate que nous avons un très fort développement des investissements français au Québec, au cours des dernières années, et que ce développement n'est pas lié aux problèmes que vous venez de soulever », a en effet répondu le président du CNPF à un journaliste québécois qui venait de l'interroger à ce propos.

M. Gandois, qui travaille à l'organisation d'une importante mission économique qui sera menée au Québec par des investisseurs français à l'automne 1998, s'est longuement entretenu avec le premier ministre Bouchard, ainsi qu'avec certains gens d'affaires qui font partie de la délégation québécoise : Claude Blanchet, président de la Société générale de finance-

ment du Québec ; Pierre Péladeau, président de Quebecor ; Bernard Lemaire, président de Cascades ; André Bérard, président de la Banque Nationale du Canada, et l'ex-chef syndical Fernand Daoust, vice-président aux Affaires canadiennes et internationales du Fonds de solidarité de la FTQ.

Le chef du Conseil du patronat français est actuellement interpellé par l'intention avouée du gouvernement de Lionel Jospin de fixer la semaine de travail à 35 heures, dans le cadre de la recherche d'un consensus sur l'économie et l'emploi qu'on aimerait bien trouver à l'aide d'un sommet. Il s'est montré intéressé, hier, par le point de vue des délégués du milieu patronal québécois qui ont, eux, participé au sommet organisé par Lucien Bouchard et qui continue de porter des fruits.

Le milieu patronal français s'intéresse d'autant plus au Québec qu'il le voit comme la porte d'entrée en Amérique du Nord.

Quant à l'avenir politique du Québec, s'il ne semble plus susciter d'inquiétudes dans la classe dirigeante française, il a néanmoins été au centre d'une confusion qui a mis dans l'embarras et le premier ministre Bouchard et le représentant du monde patronal français.

Comme on insistait, M. Gandois s'est montré plus précis : « Permettez-moi de ne pas donner d'exemples, mais dans des endroits du monde où les investisseurs français pensent que la situation politique pourrait perturber fortement les affaires, les investissements ralentissent. Ce n'est pas le cas au Québec.

Au Québec, ils se développent. Par conséquent, il n'y a pas d'inquiétude dans les milieux économiques français. »

Une phrase dans un document analytique du ministère de l'Économie de France sur la situation économique et financière du Québec, qui venait d'être distribuée par une relationniste du CNPF, a placé dans l'embarras et M. Gandois et M. Bouchard. Elle disait : « La levée provisoire de l'hypothèque référendaire a, par ailleurs, permis une détente des taux d'intérêt canadiens à court terme inférieurs aux taux américains (3,25 % contre 5,25 %). » Pendant un moment, le bruit a circulé que le document provenait de l'ambassade du Canada à Paris, ce qui a déclenché une certaine hilarité et amené M. Bouchard à inviter l'ambassade à donner sa propre conférence de presse. « Celle-ci, c'est la nôtre », a-t-il indiqué. Ni lui, ni M. Gandois n'avaient lu le document. Ils ont refusé de le commenter, M. Gandois réaffirmant son opinion selon laquelle la situation politique québécoise n'inquiétait pas les investisseurs français.

Les exportations du Québec vers la France ont augmenté de 3,2 % en 1996 par rapport à 1995, pour atteindre 930 millions de dollars, tandis que les importations ont augmenté, elles, de 2,1 % pour se fixer à 1,68 milliard. Le Québec participe à 50 % des activités commerciales entre le Canada et la France, tandis que 17 000 travailleurs français doivent leur emploi aux investisseurs québécois et 40 000 travailleurs québécois doivent leur aux investisseurs français au Québec.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Une SGF gonflée à l'hélium

La Presse révélait, ce week-end, les détails d'un grandiose projet de réforme de la Société générale de financement du Québec. Selon ce scénario, mis au point par le nouveau président de la société d'État, Claude Blanchet, la SGF chapeauterait toutes les entreprises commerciales que contrôle le gouvernement du Québec. En prime, ce nouveau géant, force de frappe du capitalisme d'État québécois, se lancerait dans une ambitieuse stratégie de relance qui permettrait des investissements de dix milliards et la création de 75 000 nouveaux emplois.



Alain Dubuc

Ce projet, jusqu'ici secret, est assez avancé pour que la direction de la SGF ait produit un document de présentation racoleur, sur papier glacé, avec formules-choc et graphiques en couleur. On peut déjà prévoir qu'il emballera les nostalgiques des années soixante-dix qui ne savaient plus comment articuler l'intervention de l'État. C'est, par exemple, le genre d'hameçon auquel le ministre de l'Économie, Bernard Landry, risque de mordre à belles dents.

Au premier abord, l'idée de regrouper sous un même chapeau les activités commerciales que contrôle en tout ou en partie le gouvernement, comme la SAQ, Donohue, Pétromont, Culinar, peut sembler attrayante. La création d'un tel géant suggère des images de force de frappe et de rationalisation.

Mais dans les faits, les choses ne sont pas aussi évidentes.

Un holding, car c'est de cela qu'il s'agit, est un outil qui permet de mettre des activités en commun pour profiter des synergies et mieux servir une stratégie. La super-SGF ne pourra pas être ce conglomérat efficace parce que les éléments qu'elle regroupera sous un seul chapeau sont disparates et sans la moindre cohérence interne.

Les actifs commerciaux qu'a accumulés le gouvernement du Québec, au fil des ans, ne sont pas le fruit d'une vision globale, mais une succession d'héritages plus ou moins heureux, des survivants de stratégies industrielles oubliées depuis longtemps, ou des nombreuses opérations de sauvetage qui ont ponctué l'action de l'État. Québec est actionnaire de Pétromont parce qu'on a voulu sauver la pétrochimie, il y a 20 ans. Il contrôle la SAQ, pour des raisons qui relèvent de la morale et de la politique, etc, etc.

Résultat, un holding bâtarde, bric-à-brac corporatif, sans la moindre cohérence, qui ne pourra pas être le fer de lance d'une quelconque stratégie de développement. Son action risque même d'être carrément nuisible si cette super-SGF met la main sur des véhicules d'aide aux PME ou aux entreprises de haute technologie. Ce genre d'intervention, essentielle, exige une rapidité et une souplesse que ce nouveau géant ne pourra pas garantir.

Le seul avantage visible de cette stratégie, c'est que la taille de la nouvelle entité lui permettra d'avoir accès à un financement substantiel. Mais Claude Blanchet, auparavant à la tête du Fonds de solidarité de la FTQ, a hélas tenté d'en reproduire le fonctionnement en proposant de faire appel à l'épargne en offrant des avantages fiscaux. Il y a assez de capitaux au Québec pour ne pas subventionner un autre véhicule d'épargne.

Mais, ce qui agace le plus dans le projet de M. Blanchet, ce sont les 75 000 emplois qu'il fait miroiter. Sa stratégie consiste à recueillir des capitaux et de s'en servir comme levier pour susciter des investissements de dix milliards, d'ici l'an 2002. Il suffit ensuite de « calculer » l'impact de ces investissements pour en arriver à 75 000 emplois. Ainsi, la SGF contribuerait, avec son « scénario de forte relance de l'emploi » à faire chuter le chômage de deux points de pourcentage. Nous ne savons pas si les politiciens à qui l'on tente de vendre son projet tomberont dans le panneau, mais le procédé, qui consiste à baser des projections sur de pures hypothèses, est grossier.

Tout cela fait craindre que le projet de la SGF relève davantage d'une opération de relations publiques que d'une stratégie économique. Il ne fait pas de doute que cette expansion de la société d'État serait bénéfique pour la SGF et ses dirigeants. Mais la question qu'il faut poser, c'est si elle serait utile pour l'économie du Québec.

Le président de la SGF a procédé à l'envers, en proposant une structure avant d'avoir réfléchi à son contenu. Une analyse des actifs commerciaux détenus par le Québec montrera rapidement que, dans bien des cas, la participation de l'État n'est plus nécessaire. La logique voudrait que Québec se départisse de ces actifs pour diriger les ressources là où sa présence est essentielle.

Sans ce travail de réflexion, de remise en cause et de redéploiement, la SGF dont Claude Blanchet rêve ne sera pas une SGF géante, mais une SGF obèse.

Cette logique bureaucratique, avec sa tentation du gigantisme et de la fuite en avant, séduira peut-être un gouvernement en manque d'interventions spectaculaires. Mais si l'État a toujours un rôle stratégique, il ne doit pas reproduire, en 1997, les erreurs qu'il commettait en 1977.

Enfin la lumière!

La Cour suprême a levé, la semaine dernière, l'ultime obstacle qui retardait la présentation du rapport de la Commission Krever sur le sang contaminé. Ceux qui ont tout essayé pour éviter d'y être associés ayant épuisé toutes leurs munitions, on peut croire que, dans moins de deux mois, on aura enfin une bonne idée de ce qui s'est passé, il y a près de vingt ans. Ce n'est pas trop tôt.



Pierre Gravel

Une bonne idée seulement parce qu'on sait déjà que tout un pan de cette réalité — la responsabilité des politiciens et des hauts fonctionnaires — a délibérément été tenu dans l'ombre et ne sera donc pas éclairé par ces conclusions. Une lacune regrettable qui constitue entorse au principe de l'imputabilité selon lequel les ministres et leurs collaborateurs immédiats peuvent avoir à rendre compte de décisions prises par des personnes relevant de leur autorité.

Il était évidemment hors de question, parce que ça aurait été injuste et futile, de faire porter tout le blâme à quelques élus fédéraux ou provinciaux qui ont eu la malchance d'être titulaires de la Santé à cette époque. Mais on aurait été en droit d'espérer un examen attentif de la façon dont des décisions ont été prises, de la prudence ou de la légèreté avec laquelle les politiciens se sont acquittés de ce qui était ultimement leur responsabilité et des moyens à prendre pour éviter de telles bavures à l'avenir.

On n'en saura rien malheureusement. D'abord, à cause du refus du gouvernement fédéral de dévoiler ce qui s'est dit au conseil des ministres de l'époque sur ce sujet et aussi en raison de la décision pour le moins discutable de la Commission elle-même de ne pas exiger le témoignage d'anciens ministres. C'est d'ailleurs ce qui explique que ces derniers, n'ayant jamais eu l'occasion de s'expliquer devant les enquêteurs, ont tous, sauf Monique Bégin, demandé et obtenu du tribunal que leur rôle ne soit pas commenté dans le bilan de cet examen public.

S'il n'en avait tenu qu'à la Croix-Rouge et à quelques autres personnalités impliquées dans ce dossier, on aurait eu droit à un rapport final encore plus édulcoré qui se serait limité à décrire un phénomène malheureux sans qu'on puisse savoir qui aurait peut-être pu le prévenir. Encore un peu et on se retrouvait devant un faux scandale qui n'aurait été, au fond, qu'un « Act of God » dont nul ne pouvait être tenu responsable!

Par chance, la Cour fédérale, d'abord, puis la Cour suprême ont rejeté ces tentatives de diluer des torts individuels dans ce qui n'aurait plus été que la description des déficiences d'un système qui est déjà, de toute façon, en voie d'être changé.

En plus de favoriser une meilleure compréhension de ce qui a pu se produire, ce jugement a également le mérite de mieux cerner le rôle de toute commission d'enquête et ses limites en ce qui a trait à son pouvoir d'imputer des responsabilités à ceux qu'elle identifie dans ses conclusions. D'un côté, les auteurs du rapport seront dorénavant obligés de faire preuve de grande prudence dans la distribution de blâmes et tenir compte de tout le contexte du dossier étudié. Mais, d'autre part, le fait pour quelqu'un d'être cité dans un tel document ne saurait constituer une présomption de culpabilité sur le plan civil ou criminel alors que le fardeau de la preuve restera entier pour des plaignants éventuels.

Cette nuance sera sans doute une bien piètre consolation pour tous ceux qui s'attendent à être nommés par la Commission Krever. Et de bien peu d'utilité pour la Croix-Rouge qui a déjà perdu une bonne part de sa crédibilité dans cette histoire. Malheureusement pour les premiers, la transparence et la vérité exigent que l'on sache enfin qui a fait quoi dans ce gâchis et ce n'est que justice qu'ils portent publiquement l'odieux de leurs décisions. Quant à la Croix-Rouge, son image serait sans doute moins amoindrie si elle ne s'était pas obstinée si longtemps à nier ses erreurs.

LE TAPIS ROUGE POUR LUCIEN BOUCHARD



DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

Propriété intellectuelle

Le 22 septembre dernier, une lectrice, Mme Jocelyne Delage, a affirmé que je m'étais attribué indûment un bien de sa « propriété intellectuelle » en écrivant un article portant sur le ronflement, dans le cahier Santé de La Presse du dimanche 7 septembre.

En fait, elle a dit que je m'étais basé sur le livre *Ronfleurs, réveillez-vous!*, dont elle se dit l'auteure. Or, Mme Delage n'a que coécrit ce livre avec le Dr Jacques Piché, un éminent oto-rhino-laryngologiste de l'hôpital du Sacré-Coeur et de la Cité de la santé. D'ailleurs, seul le nom du Dr Piché apparaît sur la couverture de la deuxième édition.

En ce qui me concerne, non seulement je n'ai pas lu *Ronfleurs, réveillez-vous!*, je ne l'ai même jamais consulté! Je me demande donc pourquoi Mme Delage mentionne que j'ai cité « son livre ».

Pour mon reportage, j'ai toutefois été inspiré par les commentaires du Dr Piché, à la suite de la longue entrevue qu'il a bien voulu m'accorder. Sachez, madame, que si un jour me vient l'idée de plagier un livre, ne serait-ce qu'un instant, je changerais de métier.

Joël GOULET
collaborateur spécial à La Presse

Naufrage des études post-secondaires

Je suis en accord parfait avec M. David Solvas (*La Presse*, 20 septembre), mais je déplace le problème au niveau primaire. Autant au niveau de l'enseignement qu'à la signification littéraire du mot.

Si, l'enseignement à l'école primaire

était plus exigeant, nous n'en serions pas rendus au naufrage des études post-secondaires.

J'ose penser que, dans un système scolaire qui aide les t.c. (troubles de comportement) et les t.a. (troubles d'apprentissage), il serait possible de créer des cours ou des classes ressources pour les doués. Ces élèves sont laissés à eux-mêmes. Il n'ont plus de motivation lorsqu'ils épellent et écrivent les mêmes mots depuis deux ans.

La motivation à l'apprentissage dépend de la capacité des enseignants (ou du système) à nourrir la demande des élèves doués. Comme celle de ralentir une part du programme pour les élèves en difficulté.

Je suis totalement contre le nivelage par le bas. Pourquoi restreindre l'apprentissage des doués?

J'espère sincèrement une refonte du système scolaire en profondeur, pas une refonte selon les « psys » ou selon le ministre de l'Éducation, mais selon les besoins de nos enfants.

Josée THIBAUT
Terrebonne

Indicateur de bureaucratie...

Dans *La Presse* du 14 septembre dernier, Michel Salvas, du ministère de la Santé et des Services sociaux, soutient que les indicateurs ne sont là que pour alimenter la réflexion des fonctionnaires des régies. Pourtant, l'expérience des dix dernières années des compressions budgétaires dans le réseau de la santé a bien démontré que ces indicateurs de performance ont été à la base des compressions. Oui, les dépenses ont baissé mais la motivation du personnel encore plus...

Parce que ce sont des indicateurs, ba-

sés sur le coût détaillé de chaque service de chaque établissement dont le fonctionnement est différent pour arriver à un résultat d'ensemble pour les patients.

Parce que le coût moyen d'un service est comparé à la moyenne de tous les établissements, qui elle-même peut être trop basse ou trop haute pour donner un service satisfaisant au patient.

Parce que, pour administrer un établissement, il y a aussi une armée de personnes dans les bureaux des régies régionales et du ministère qui ralentissent les progrès du vrai service à la clientèle.

M. Salvas, sachez que la population tient à garder ses services de santé et aimerait avoir un indicateur de l'efficacité de cette bureaucratie...

Les exemples de centralisation à outrance sont présents dans le réseau. La pire est celle qui a créé les régies régionales en ne déplaçant pas les fonctionnaires de Québec dans ces régions. Les économies réalisées, ces années-là, par les compressions dans les établissements n'ont servi qu'à payer de façon récurrente l'ajout d'un niveau d'administration.

M. Salvas, vous savez comme moi où il faut comprimer pour ne pas affecter le service à la population. Vous possédez toutes les données pour donner des objectifs de résultats de services aux patients à chaque établissement... mais vous ne le ferez pas.

C'est vraiment dommage qu'il y ait aussi peu d'employés des régies et du ministère qui quittent avec une retraite bonifiée et que ce soit encore les employés proches des patients qui paieront cette nouvelle facture.

Richard SIGOUIN
Montréal

Opinions

Quel gâchis!

La réforme Trudel est devenue un gâchis non seulement quant à son contenu, mais surtout quant à la manière de l'implanter

VERA DANYLUK
L'auteure est présidente du Comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal.

La Réforme Trudel, expression polie pour désigner le transfert aux municipalités par le gouvernement du Québec de 500 millions de ses dépenses, est devenue un gâchis non seulement quant à son contenu, mais surtout quant à la manière désastreuse de l'implanter.

Aux brisures qui nous affligent déjà collectivement pour cause de langue, de Constitution, de disparités économiques et même de générations, voilà que le gouvernement du Québec ajoute maintenant, par ses maladresses et ses tergiversations, une brisure dans le monde municipal, dressant les unes contre les autres, les villes rurales, les capitales régionales, les villes-centre, la métropole Montréal, ses partenaires de banlieue, ses voisines des couronnes nord et sud. Je le répète : quel gâchis!

Face au marasme qui en découle, il était prévisible que la colère montante de la population cherche à s'exprimer, par la voix de plusieurs regroupements d'élus locaux ou de citoyens, qui ont finalement dit : NON, on ne marche plus.

D'abord, dès le départ de la réforme Trudel, il y a eu un leurre. En laissant entendre que l'économie de 500 millions qu'il fait dans son propre budget constitue une diminution du fardeau fiscal du même ordre pour la population, le gouvernement a triché. La seule économie véritable ne surviendrait que si les municipalités, ou toute autre instance, prenant la relève du gouvernement dans la prestation de certains services, arrivaient à le faire pour moins cher. Par exemple, si les responsabilités gouvernementales de 500 millions désormais transférées étaient assumées localement pour 10 % moins cher, le contribuable québécois serait collectivement soulagé de 50 millions.

Mais la matérialisation d'un tel gain aurait requis un processus de réingénierie de la prestation des services au Québec, processus attentif, planifié, et surtout négocié avec l'ensemble des partenaires. Au lieu de ça, on assiste à une désolante improvisation, marquée d'une prolifération intempestive de tables de négociation où des joueurs majeurs de la métropole sont absents, où chacun des joueurs qui reste tire égoïstement la couverture de son côté, et où tout le monde se sent finalement floué. Mais comment s'étonner que la réforme Trudel, démarche où le gouvernement est égoïstement le seul gagnant, n'ait suscité localement que des réactions empreintes du même égoïsme. Sans enjeu collectif

mobilsateur, c'est fatalement la règle du « chacun pour soi » qui prévaut.

Pourtant, la réforme Trudel, au-delà de son apparence exclusivement budgétaire, contenait en germe une dimension supérieure, susceptible de rallier les partenaires, ou au moins d'atténuer la résistance au changement.

En effet, la sélection du transport scolaire comme nouvelle responsabilité municipale, ajoutée à certaines autres dispositions de la réforme, faisait en sorte que des municipalités au caractère stratégique, mais actuellement surtaxées, notamment les villes-centre, et plus particulièrement Montréal et les autres villes de l'île, écopaient d'une portion comparativement moins lourde de la surcharge de 500 millions. C'était le début, bien que timide, de la sagesse, de l'équité fiscale réelle. Car il est devenu évident que la relance économique du Québec — objectif mobilisateur par excellence — est liée au soulagement fiscal des contribuables des villes-centre. Il est devenu trop coûteux d'y habiter où d'y faire des affaires, on les fuit, et bientôt elles perdent leur force motrice économique.

Mais, faute d'une présentation franche et directe par le gouvernement de cette composante stratégique de sa réforme, la répartition inégale des 500 millions a pris des allures d'iniquité pour les villes appelées à une contribution comparativement plus grande. Pourtant, la vérité est au contraire qu'une telle répartition non seulement reconnaissait et commençait à corriger les iniquités actuelles qui frappent principalement la métropole, mais contribuait de ce fait à raffermir l'ossature économique du Québec.

On est en effet devant l'absurdité que l'agglomération montréalaise, qui est la plus utile au développement de l'ensemble du Québec, à commencer par le développement des régions immédiatement voisines, est aussi la plus handicapée au plan budgétaire et, par conséquent, fiscal.

Collectivement, les villes de la CUM ont en effet un niveau de dépenses annuelles par habitant de 1646 \$. Par comparaison, les MRC qui avoisinent le territoire de la CUM (hormis Laval) ont un niveau moyen de dépenses par habitant de 914 \$, soit à peine 55 % de celui de la CUM. Le Bureau québécois de la statistique établit quant à lui que les villes de la CUM dépendent 112 % de plus que la moyenne des villes du Québec. On aurait mauvaise grâce, devant de tels écarts dans les niveaux de dépenses (donc de taxation) entre les villes de la CUM et les autres, d'en attribuer la cause à la mauvaise gestion. Le phénomène est trop fort et trop général. Qui osera prétendre que tous les mauvais gestionnaires se trouvent sur le territoire de la CUM et tous les bons dans les autres villes.



Vera Danyluk

L'explication la plus véridique, la plus probante, et la plus facilement démontrable de la majeure partie des ces écarts est que les villes de la CUM accomplissent collectivement des fonctions propres à une métropole, que ces fonctions sont inévitables, qu'elles sont encore plus onéreuses que celles d'une ville-centre ordinaire, et que les villes de la CUM sont seules à en assumer les coûts, alors que les bénéfices de l'existence de la métropole comme moteur économique rejaillissent pourtant tout autour d'elle et même partout au Québec.

Les composantes les plus reconnues de l'effet métropole sont les services spécialisés de police (lutte au crime organisé, enquêtes criminelles, écoute électronique et filatures, etc.) et le transport en commun. Le premier coûte 65 millions de dollars par année à la CUM, alors que presque partout ailleurs au Québec, ces mêmes services sont assumés par le gouvernement via la Sûreté du Québec. Quant au transport en commun, son déficit annuel entraîne pour la CUM un déboursé de 290 millions, alors qu'une proportion importante des déplacements est pourtant le fait de non-résidents.

D'autres facteurs de l'effet métropole tombent également sous le sens. Un territoire qui reçoit quotidiennement 330 000 non-résidents et des dizaines de milliers de véhicules de l'extérieur doit fatalement exercer une surveillance policière plus intense, investir davantage dans la salubrité, dans l'assainissement de l'air et de l'eau, dans la qualité, l'entretien et le déneigement de sa chaussée, dans la surveillance des industries de la restauration et du taxi. Une métropole doit fatalement investir plus lourdement dans le secteur de la culture, du protocole et des événements extraordinaires, des relations interculturelles.

Il y a un prix à payer pour faire exister une métropole. Les municipalités de la CUM veulent bien le payer. Mais pas toutes seules, comme présentement.

Car les villes de la CUM doivent, selon l'indice appelé l'effort fiscal établi par le Bureau de la statistique du Québec, taxer leur richesse foncière 32 % plus fort que la moyenne québécoise. Quant aux couronnes Nord et Sud de la CUM, leur effort fiscal est respectivement de 7 % et de 4 % inférieur à la moyenne québécoise. S'il y a iniquité quelque part, ce sont bien les 29 municipalités de la CUM, contrairement à ce qui fut dit en certains milieux, qui en paient la note, et personne d'autre.

La réforme Trudel dans sa première mouture faisait « l'épargne » aux villes de la CUM d'un maigre 30 millions de dollars, presque rien en regard des centaines de millions des effets métropole. Mais malgré la timidité du geste, des protestations se firent bruyamment entendre dans les autres villes du Québec. On est loin de l'équité réelle, hélas!

Il est évident que, pour qu'une véritable équité s'établisse, le rôle du gouvernement sera d'abord de faire voir et de faire accepter aux contribuables et aux élus municipaux du Québec tout entier que l'existence d'une métropole est indispensable à leur développement collectif, et qu'il y a bel et bien là un enjeu commun à toutes les villes dans toutes les régions. La CUM est toute disposée, ainsi qu'elle l'a maintes fois réitéré, à épauler le gouvernement dans une démarche de réorganisation fiscale qui irait dans ce sens.

Sinon, bientôt, il n'y aura plus de métropole, ni pour les résidents de l'île, ni pour les régions périphériques, ni pour le Québec.

Je suis d'avis que le processus actuel est devenu à ce point improductif et diviseur que le gouvernement doit faire l'une ou l'autre de deux choses.

Ou bien il tranche d'autorité et décrète qu'il applique tel quel son concept initial (le transport scolaire comme élément majeur des dépenses transférées) et s'engage à ce que les lois du travail soient amendées pour doter les villes des moyens qu'il possède lui-même de gérer sa masse salariale, et à ce que d'autres dispositions législatives fournissent aux villes divers modes alternatifs de gestion des services. Faute de cela, il n'y a pas d'économie réelle pour le contribuable, et le leurre initial reste en place. Ou bien, il reporte sa mesure à l'an prochain, mais en initiant tout de suite un processus de négociation susceptible de comporter cette fois un minimum de sagesse.

Seule une décision rapide et courageuse de sa part nous élèvera au-dessus des querelles de clochers et produira une stratégie intelligente de relance de la métropole et du Québec.

Slovénie: Dion a raté l'examen de reprise

YVES BROSSARD
L'auteur est professeur d'histoire des relations internationales contemporaines au Département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal.

En réponse à un texte de moi publié dans *La Presse* (samedi, 13 septembre) sous le titre *Slovénie: Dion et Landry ont raté tous les deux l'examen*, le ministre Dion a demandé à votre journal de publier la lettre qu'il a fait parvenir au vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, le 28 août dernier, lettre que *La Presse* a coiffée du titre *Slovénie: les faits exacts* (mardi, 16 septembre). Selon le ministre Dion, et selon la présentation que fait *La Presse* de sa lettre du 28 août, j'aurais reproché injustement au ministre fédéral des Affaires intergouvernementales d'avoir malmené la chronologie des événements qui ont conduit à l'indépendance de la Slovénie et à sa reconnaissance internationale, parce que je n'aurais pas pris connaissance de la lettre du ci-devant ministre Dion, du 28 août dernier, au ci-devant vice-premier ministre Landry, lettre mentionnée ci-avant.



Stéphane Dion

Il est exact qu'au moment où j'ai écrit le texte qu'a publié *La Presse*, je ne me référais qu'à une dispute télévisuelle sur la Slovénie qui eut lieu entre les deux ministres, au début de septembre, et dans laquelle monsieur Dion affirmait sur un ton péremptoire que la Slovénie avait mis un an avant à faire reconnaître son indépendance après l'avoir proclamée. Or, que constate-t-on quand on lit avec un minimum d'attention la chronologie que comporte ladite lettre du 28 août dernier, telle que reproduite dans *La Presse* du 16 septembre 1997? On y trouve un trou béant de plus de cinq mois, c'est-à-dire, du 25 juin 1991 au 29 novembre 1991.

Étrange amputation, mutilation ou omission, volontaire ou involontaire, de la part du ministre ou du professeur Dion, ou des deux à la fois, qui lui permet de passer sous silence qu'après avoir déclaré son indépendance, une première fois, le 25 juin 1991, la Slovénie fut attaquée, le 27 juin, par l'armée fédérale yougoslave devenue, en réalité, une armée serbe, que la guerre entre la Slovénie et la Serbie ne dura que dix jours, grâce à l'intervention de la communauté européenne qui imposa aux deux belligérants, dès le 7 juillet (1991), les Accords de Brioni. En vertu de ceux-ci, les troupes serbes évacuaient la Slovénie et celle-ci acceptait de suspendre, pendant trois mois, soit jusqu'au 8 octobre 1991, les effets de sa déclaration d'indépendance du 25 juin précédent, et ce faisant, la Slovénie acceptait de réintégrer, pendant ces trois mois, le giron de la fédération yougoslave.

Après l'échéance du 8 octobre, la diplomatie européenne n'ayant pas réussi à dénouer la crise aiguë du fédéralisme yougoslave, la Slovénie a repris sa liberté d'action et de décision et a proclamé de nouveau, définitivement et effectivement cette fois, son indépendance, laquelle fut reconnue par l'Allemagne, la première, le 23 décembre 1991, moins de trois mois après, et non pas six mois après, comme l'affirme erronément M. Dion. On sait que tous les partenaires européens de l'Allemagne l'imitèrent le 15 janvier 1992, de même que les États-Unis le firent deux temps après.

Voilà les faits exacts qui, dans la lettre de M. Dion du 28 août dernier, sont, non pas déformés, mais amputés, ou si vous voulez, incomplets, ce qui lui permet de se donner raison de nouveau, ce qu'il adore plus que tout, même plus que la partition. (...)

Quant à moi, cette lettre est la dernière sur le sujet. Si, après cela, le ministre a encore raison, c'est qu'il est doté, non pas de l'infaillibilité papale, mais d'une infaillibilité d'un nouveau type, l'infaillibilité fédérale intergouvernementale.

Industrie du cheval: retombées économiques sous-évaluées

RAYMOND S. ROY
L'auteur est doyen de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

La Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, à Saint-Hyacinthe, est préoccupée par les réactions qui entourent le projet d'appui gouvernemental à l'industrie du cheval. Étant responsables de l'enseignement vétérinaire destiné à quelque 300 étudiants de premier cycle et de 120 étudiants de cycle supérieur, dont plusieurs exclusivement orientés dans le domaine équin, nous sommes évidemment sensibles au débat actuel.

Tout ce qui touche ce domaine a des répercussions sur notre enseignement pratique et sur nos programmes de recherche. L'hôpital d'enseignement de la Faculté, qui offre des services en permanence, a reçu l'an dernier pas moins de 1 200 chevaux pour des soins médicaux ou chirurgicaux. La présence de ces animaux est indispensable à notre enseignement.

Par conséquent, la réalisation du projet de la Société de promotion de l'industrie des courses de chevaux (SPICC), qui vise entre autres à créer des conditions et des infrastructures propices au développement de l'industrie du cheval, nous intéresse au plus au point.

Car, au-delà des discussions interminables sur la vente des terrains de l'Hippodrome de Montréal à la SPICC, un fait capital demeure: l'industrie du cheval a besoin d'un solide plan de relance. (...)

Trop souvent, les retombées économiques générées par l'industrie du cheval sont sous-évaluées. Ainsi, les investissements que s'approprie le gouvernement du Québec dans ce dossier peuvent paraître démesurés. Tel n'est pas le

cas quand on pense que l'industrie chevaline génère annuellement plus de 350 millions de dollars dans l'économie de la province. C'est l'une des principales activités agricoles après les productions laitières, porcine et céréalière. (...)

Ce qui rend complexe l'évaluation de l'importance économique de ce secteur d'activité, c'est sans doute sa grande diversité et son étalage sur l'ensemble du territoire du Québec. Parmi les activités équestres, mentionnons la tenue au Québec de 250 jours de compétitions équestres, de 600 programmes de courses, de l'existence de 150 écoles et centres d'équitation et, finalement, d'un grand nombre d'expositions agricoles où le cheval tient une très grande place. Environ 15 000 Québécois et Québécoises pratiquent l'équitation. (...)

On évalue actuellement la population équine du Québec à plus de 60 000 animaux. Les soins journaliers et l'équipement nécessaire pour loger ces animaux requièrent l'embauche d'environ 13 000 personnes et des investissements évalués à plus de 360 millions de dollars. La valeur du cheptel est par contre plus difficile à évaluer puisque certains animaux, à eux seuls, valent plus d'un million de dollars.

Au moment où les gouvernements cherchent à stimuler la création d'emplois et la croissance de plusieurs secteurs économiques, le plan de relance proposé par la SPICC arrive au bon moment, car il encouragera l'investissement privé.

C'est donc à titre d'observateur privilégié de l'industrie du cheval que nous appuyons le projet de relance.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le projet intéresse vivement la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Mont-

réal puisqu'il touche directement ou indirectement nos activités d'enseignement et de recherche. De plus, la Faculté accueille, dans son hôpital d'enseignement vétérinaire, la grande majorité des animaux nécessitant des soins spécialisés médicaux et chirurgicaux que les vétérinaires en pratique privée ne peuvent donner. La Faculté possède un groupe de recherche, le Groupe de recherche en médecine équine du Québec (GREMEQ) spécialement intéressé au bien-être des chevaux de compétition.

À notre avis, ce plan de relance doit être complété par un programme de soutien aux activités de recherche et développement, et ceci dans le but d'améliorer la qualité de l'athlète équin et sa santé. Très peu d'investissements ont été faits dans ce domaine de recherche au Québec si l'on compare à ce qui se fait ailleurs.

Tous les acteurs économiques s'appuient sur les retombées en recherche et développement afin d'assurer leur compétitivité et leur croissance. L'industrie équine ne doit pas ignorer cet aspect. Au Québec et pendant des années, la tradition équestre fut assurée par la transmission de connaissances anecdotiques entre générations. Mais, pour garantir sa survie, un passage à l'ère « scientifique » est nécessaire.

Les succès futurs de cette industrie reposent sur un cheptel d'athlètes équins de haute performance. Des soins et des méthodes d'entraînement modernes basés sur des connaissances scientifiques devront être mis de l'avant.

Par conséquent, et pour appuyer le plan de relance, la Faculté de médecine vétérinaire se propose de créer un Centre de biomédecine équine en vue d'améliorer les soins prodigués aux athlètes équins. Des équipements ultramodernes permettront de répondre adéquatement aux besoins technologiques de cette industrie.

Cyberpresse

LUNDI

Courrier

MARDI

Logiciels

MERCREDI

Internet

JEUDI

Silicon Valley

VENDREDI

Technologie

L'art de la narration associée à l'informatique



Martyne Pagé
collaboration spéciale

Si le monde de la restauration sert bien souvent de gagne-pain aux nombreux serveurs qui rêvent de devenir acteurs, il semble bien que le monde de l'informatique lui, abrite tout aussi souvent des artistes dans l'âme.

Si vous demandez à bien des gens qui travaillent à Silicon Valley ce qu'ils rêvent vraiment de faire, sept fois sur 10 ils vous répondront que oui, ils sont programmeurs ou webmasters, mais qu'en fait ils sont vraiment écrivains, peintres, musiciens, etc. Il faut voir ces gens habituellement réservés s'animer dès qu'ils se mettent à parler de leur véritable passion.

Rares sont ceux qui réussissent à mener deux véritables carrières de front, se contentant de pratiquer leur art dans leurs rares temps libres. Et c'est fort dommage, car quand les connaissances techniques de ces personnes se combinent à leur énergie créatrice, les résultats artistiques d'un tel mélange risquent de révolutionner le mé-

dium électronique tel que nous le connaissons.

Je reviens d'un séjour à Crested Butte, un village logé à 9000 pieds dans les montagnes du Colorado, où j'ai assisté au troisième festival annuel du « digital storytelling », réunissant justement un groupe impressionnant d'ingénieurs, de producteurs de multimédia, d'éducateurs et d'artistes. La distinction entre ces professions s'est faite aussi mince que la quantité d'oxygène disponible à cette altitude.

Pendant quatre jours, une centaine de personnes — dont un large groupe provenant de la baie de San Francisco — se sont réunies pour discuter du futur, à l'ère digitale, d'un art qui leur tient à cœur : le « storytelling », ou l'art du raconteur, une des plus vieilles formes de transmission de culture commune à toutes les nations.

Bien que la nature environnante était d'une beauté à couper le souffle, nous avons passé trois jours dans une salle de conférence à discuter, échanger, et tout simplement applaudir les efforts de nos collègues. L'impact d'un tel événement dépend souvent de la qualité de ses

participants, et c'est là que le festival puisait sa force. Professeur de MIT, journalistes, développeurs pour IBM et Adobe et bien sûr les habitués ex-employés de Hot Wired et de Apple ont pris place tour à tour devant l'ordinateur installé sur la scène pour nous faire part de leurs observations et de leur travail. Plusieurs se sont servis de leur propres oeuvres, souvent à caractère personnel, pour illustrer l'apport du domaine digital à l'art de la narration.

Bien que l'usage du cédérom fut encore populaire chez les participants, il semble bien que le Web devienne rapidement le médium idéal pour ce genre d'histoires, comme le témoigne l'affluence de pages Web personnelles qui varient grandement d'intérêt, selon les talents de raconteur de leur auteur respectif. Il est donc fascinant de voir ce qui arrive à des gens qui eux ont à la fois les habilités techniques et l'expérience de créateur requises pour pousser à fond le médium électronique.

Dana Atchley, co-fondateur du festival, nous a offert une représentation de son spectacle intitulé *Next Exit*, qui a maintenant fait le tour des États-Unis. Atchley joue habile-

ment de la formule narrative traditionnelle : il commence son spectacle assis devant un téléviseur où crépite doucement l'image analogique d'un feu de camp. Derrière lui, un grand écran s'anime alors, rempli d'icônes contenant chacun une histoire tirée de la vie de l'artiste, créées grâce au logiciel Director de Macromedia.

Atchley pointe sa souris sur les icônes choisis par les spectateurs, et commence son autobiographie interactive qui inclut vidéo, musique et photos de famille.

Le spectacle diffère en durée et en contenu à chaque représentation, selon la réaction des spectateurs. L'an dernier au même festival, après avoir présenté un court film en Quicktime expliquant comment il avait rencontré sa copine, Atchley a interrompu son spectacle pour la demander en mariage sur le champ. Comme quoi pour certains de ces artistes, l'interactivité n'a pas de limites ! L'histoire ne dit pas si sa fiancée lui a répondu immédiatement ou si elle lui a fait parvenir sa réponse par courrier électronique, quelques jours plus tard...

Coca-Cola s'est intéressée à ce spectacle d'Atchley et se sert maintenant de sa formule interactive dans le cadre de son musée de la célèbre boisson gazeuse récemment ouvert à Las Vegas. Mais pour bien des gens présents à cette conférence, il ne s'agit pas ici de projets à but lucratif, mais bien d'amour de l'art et d'envie de partager des expériences personnelles.

Certaines personnes ont abandonné des emplois à temps plein pour se concentrer davantage à la construction de leur site Web ou à leur projet de roman en Hypercard. Si le type d'oeuvres présentées varierait autant que la personnalité des auteurs, ces derniers avaient au moins une motivation en commun : une passion pour les histoires sous toutes leurs formes et un espoir grandissant que ce médium électronique qui nous sert de gagne-pain s'éloignera des formules conventionnelles et nous permettra bientôt d'explorer à fond notre potentiel créatif, et ce, même dans le cadre de notre travail de tous les jours.

Site officiel du festival
<http://www.dstory.com/>
Le futur de la narration dans le cyberespace, par un prof de MIT :
<http://web.mit.edu/jhmurray/www/HOH.html>
Page d'histoires personnelles
<http://www.fray.com>

On peut joindre l'auteur à son adresse électronique :
Martyne.Page@PCWorld.com



Les articles de Cyberpresse sont maintenant archivés tous les lundis sur le site de l'émission *CI@ir* et *Net* de la radio de Radio-Canada.
www.radio-canada.com/radio/clairnet

Premier millionnaire du web au Québec certifié BBM



BBM le confirme, InfiniT reçoit plus de un million de visites par mois

www.infini.net

LOGIDISQUE — CD-ROM

Le français, c'est facile!

Orthographe Plus
Didacticiel pour les jeunes et les moins jeunes.
• CD-ROM
• Windows
• Macintosh
69\$95

Communication écrite
Grammaire interactive.
• CD-ROM
• Windows
49\$95

La boîte à musique
L'aventure de la musique
• CD-ROM
• Windows
• Macintosh
39\$95

I speak English.
Anglais américain 1

Ich spreche Deutsch.
Allemand 1

Habla Español.
Espagnol 1

À la découverte de l'Égypte éternelle

Toutankhamon
• CD-ROM
• Windows
• Macintosh
69\$95

L'Apocalypse
Le texte de saint Jean prend vie dans une superbe tapisserie médiévale.
• CD-ROM
• Windows
• Macintosh
69\$95

Casque d'écoute et micro gratuits!
• CD-ROM
• Windows
89\$95 chacun

Vous trouverez ces CD-ROM dans les magasins suivants.

Montréal : Archambault Livres et Musique, 500, Ste-Catherine Est • Archambault Livres et Musique, Place des Arts • CD-ROM Dépot, Place Versailles • Champlain, 4389, St-Denis • Chaptal, 1171, Ste-Catherine Ouest • Coop de l'École de Technologie Supérieure, 1100, Notre-Dame • Coop de la collectivité de l'UDAM, 486, Ste-Catherine Est • Coop du Collège Ahuntsic, 9185, St-Hubert • Coop du Collège de Maisonneuve, 3800, Sherbrooke Est • Coop étudiant du Collège de Rosemont, 6400, 10^e Avenue • Coop UDAM International, 290, Ste-Catherine Est • Copoly, 2900, Edouard-Montpetit • Crazy Irving, 1155, Place Phillips • Crazy Irving, 4355, Jean-Talon Est • Germain, 1691, Fleury Est • Info-Montréal, 2400, Ste-Catherine Est • Le Camélist, 1191, Place Phillips • Le Camelot, 1001, Place Vite-Marie • Librairie de l'Université de Montréal, 2900, Edouard-Montpetit • Librairie Mager, Galerie Normandie • Renaud Bray, 5252, Côte des Neiges • Amos, Librairie Québec, 251, 11^e Av. Est • Anjou, Compucentre, Les Galeries d'Anjou • Belœil, Librairie Citadon, Mail-Montreuil • Brossard, Librairie Citadon, Place Portobello • Chicoutimi, Compucentre, Place du Royaume • Chomedey Laval, Compucentre, Carrefour Laval • Delson, Librairie Citadon, Place Delson • Drummondville, Compucentre, Les Promenades Drummondville • Coop du Cégep de Drummondville, 960, St-Georges • Granby, Coop du Cégep de Granby-Isle-à-Yves, 200, St-Jacques • Librairie Des Galeries, Galeries de Granby • Holt, Cégep Collège de l'Outaouais, 335, Côte des Neiges • Librairie du Soleil, 424, St-Joseph • Librairie Retraction, Galeries du Sud • Micro Coppi, 1001, Jean-Bossa • Joliette, Coop du Cégep de Joliette-des-Érables, 20, St-Charles-Sud • Librairie René-Martin, 508, St-Vincent • Lasalle, Coop du Collège André-Lacombe, 1151, Capreol • Laval, Archambault Livres et Musique, 1345, Le-Bourgeois • Longueuil, Coop du Collège Édouard-Montpetit, 945, Chemin de Champlain • Joliette St-Pierre Apôtre, Place du Collège • Mascouche, Info-Mascouche, 1100, Avenue Macdonald • Mont-Royal, Compucentre, Centre Rockland • Ottawa, Librairie du Soleil, 321, Dalhousie • Pointe-Claire, Compucentre, Centre Lansbury • Rosemere, Compucentre, Place Basmaire • Rouyn-Noranda, Coop de l'Université du Québec de Rouyn-Noranda, 415, de l'Université • Librairie Au poulin d'été, 109, du Terrains-Ouest • Librairie Le Service scolaire, 150, Pétréault Est • Sherbrooke, Archambault Livres et Musique, 350, Des Érables • Biotaris D.C. Ltée, 57, Bellevue-Sud • Compucentre, 300, L'Éclair • Coop de l'Université de Sherbrooke, 2500, Université • Electronique Impro, 280, King Est • Info-Sol, 525, Boulevard Sud, Bureau 110 • Sorel, Compucentre, Les Promenades de Sorel • St-Basile, Compucentre, Promenade St-Basile • Ste-Thérèse, Coop du Collège Thérèse, 100, Duquet • St-Hubert, Crazy Irving, 465, Taschereau Est • St-Hyacinthe, Coop du Cégep de St-Hyacinthe, 3000, Boutie • Librairie Digneault, 1682, Des Cascades Ouest • St-Jean-sur-Richelieu, Librairie Moderne, Carrefour Richelieu • St-Jerôme, Compagnie Les Érudites du Cégep St-Jerôme, 455, Fournier • St-Lambert, Librairie Le Furet, 615, Victoria • St-Laurent, Compucentre, Place Vertu • Trois-Rivières, Archambault Livres et Musique, 3700, Des Forges • Coop universitaire de Trois-Rivières, 3351, Des Forges • Librairie Clement-Marie & Fils, Centre Commercial des Rivières • Librairie L'Éclair, 910, St-Maurice • Valleyfield, Librairie Boyer, 40, Nicholson • Vanier, Centre François-Duval, des ressources pédagogiques, 290, Dupuis • Victoriaville, Coop du Cégep de Victoriaville, 475, Notre-Dame Est

et chez le détaillant AVENTURE ÉLECTRONIQUE de votre région.

Distribution exclusive LOGIDISQUE
1225, rue de Condé Tél. : 933-2225 Fax : 933-2182 logique@cam.org <http://www.logique.com>

Membre de l'Association

100 Immobilier

131 ILE DE MONTRÉAL
OUTREMENT, haut duplex
rénové, pour 1 ou 2 person-
nes, tapis, rideaux, calme.
Métro U de M. Pas d'ami-
nisme. 1200 \$ chauffé. Libre.
ReMax. J. Turcot 271-2131

131 ILE DE MONTRÉAL
ROSEMONT, 2 1/2, poêle/
élect. 3000. 382-0856
ROSEMONT, 4 1/2, 76 av. 1.
Co. Condo, 400 \$, 894-1672

131 ILE DE MONTRÉAL
ST-LAURENT, 4 1/2, chauffé,
équipé, 5600. 474-6010.
ST-LAURENT, (ville) 3 1/2, 4 1/2.
745-0456, 332-5530

131 ILE DE MONTRÉAL
VILLE ST-LAURENT, 4 1/2, chauffé,
équipé, 5600. 474-6010.
ST-LAURENT, (ville) 3 1/2, 4 1/2.
745-0456, 332-5530

132 CENTRE-VILLE
IMMEUBLE PRESTIGIEUX
Excellents services
Portier 24 heures
1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

135 LAVAL, RIVE-NORD
DUVERNEY, 1 1/4, 4 1/2 chauffés
eau chaude, poêle-élect.
ent. 1200. 474-6010

145 CONDOMINIUMS,
COPROPRIÉTÉS
À LOUER
PIERREFONDS, grand condo
3 ch., 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

155 SOUS
LOCATION
AVEC DÉCELES, grand 3 1/2,
Oct. équip. 4200 \$ 341-6507

186 BUREAUX
À LOUER
BUREAU DE LUXE À LOUER
Rue-Lavoie/St-Mathieu
5500 pi car, fini coquin.

188 MAGASINS
À LOUER
BELLERIVE, 1000 pi car,
chauffé, libre. 931-5274

200 Marchandises et services
203 AUDIOVISUEL
212 ANTIQUITES, ARTISANAT, ŒUVRES D'ART
214 LIVRES
216 APPARELS ELECTRONIQUES
217 DE L'ORDINATEUR

LA PETITE PRESSE

Comic strip 'La Petite Presse' featuring characters Ferdinand, Frank et Ernst, Garfield, Philomène, and Peanuts. Includes dialogue bubbles and illustrations.

ANIMAUX

Animal listings including 'ADORABLES CHATONS', 'CHOT Épagneul', 'ANIMALIER MAR-JO', 'BERGER Allemand', 'LABRADOR FEMELLE', etc.

AVIS
Nos annonces sont prêtes à noter
que toutes les annonces doivent être
publiées en conformité avec la Loi sur
la protection du consommateur.

Marché aux puces

ABRIE Tempo, A-1, 1996: 550\$, 2 fenêtres 11x20x35, porte blanche. 388-2245...
AMPLIFICATEUR et haut-parleurs (surround), a.c.d. 500 \$...
ANTIQUE: mobilier et autres, 247-3779 soir/seu...

440 ESCORTES, ETC. JOLIE femme se déplaçant...
445 STUDIOS DE MASSAGE A BIENNOT, Massage relaxant...
511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES PONTIAC Transport 93 SE...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES PONTIAC Transport 93 SE...
511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES VILLAGEUR 94, 7 pass., bas moteur...

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES VILLAGEUR 94, 7 pass., bas moteur...
511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES VOYAGER LE 89, aut., 5 pass...

550 AUTOS A VENDRE ACCORD EXR 95, V-6, 4 ptes...
550 AUTOS A VENDRE AUDI 95 modèle 90, noir, aut. seulement...

La Presse VENDEZ DE TOUT MARCHÉ AUX PUCES 3 lignes d'annonces 7 jours consécutifs pour seulement 24,99 \$ + taxes

300 offres d'emploi (Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes)

308 GARDERIES EDUCATEUR(TRICE), diplôme reconnu par O.S.G.E. Temps plein, 678-4950.

322 CLUBS, HOTELS, RESTAURANTS CAFE style "Van Houtte" centre-ville, à besoin personnel...

334 SERVICES DOMESTIQUES CHERCHE femme pour garde à domicile et aide-ménagère...

AVIS La Presse se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

400 Services personnels SMANAGER: grande table, 6 chaises, chéne blanchi véritable...

404 AGENCES DE RENCONTRES L'EDEN super club de rencontres, services multiples. Sérieux/occasional.

406 LIGNES DE RENCONTRES EXPERTS en fantasmagie téléphonique Conversations intimes avec file d'attente...

410 ASTROLOGIE, OCCULTISME ASTRO-TAROTS Hommes, femmes, enfants. 344-9247.

AVIS La Presse se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

400 Services personnels TRANSEXUELLE dominatrice, Maitresse Heidi 255-2450.

404 AGENCES DE RENCONTRES CHEVROLET Luminia APV 1994, 7 pass., Francis Demandez Danico 898-8656.

406 LIGNES DE RENCONTRES EXPERTS en fantasmagie téléphonique Conversations intimes avec file d'attente...

410 ASTROLOGIE, OCCULTISME CHEVROLET Luminia APV 1994, 7 pass., Francis Demandez Danico 898-8656.

400 Services personnels CHEVROLET Luminia APV 1994, 7 pass., Francis Demandez Danico 898-8656.

406 LIGNES DE RENCONTRES EXPERTS en fantasmagie téléphonique Conversations intimes avec file d'attente...

410 ASTROLOGIE, OCCULTISME CHEVROLET Luminia APV 1994, 7 pass., Francis Demandez Danico 898-8656.

406 LIGNES DE RENCONTRES EXPERTS en fantasmagie téléphonique Conversations intimes avec file d'attente...

410 ASTROLOGIE, OCCULTISME CHEVROLET Luminia APV 1994, 7 pass., Francis Demandez Danico 898-8656.

400 Services personnels CHEVROLET Luminia APV 1994, 7 pass., Francis Demandez Danico 898-8656.

406 LIGNES DE RENCONTRES EXPERTS en fantasmagie téléphonique Conversations intimes avec file d'attente...

410 ASTROLOGIE, OCCULTISME CHEVROLET Luminia APV 1994, 7 pass., Francis Demandez Danico 898-8656.

406 LIGNES DE RENCONTRES EXPERTS en fantasmagie téléphonique Conversations intimes avec file d'attente...

410 ASTROLOGIE, OCCULTISME CHEVROLET Luminia APV 1994, 7 pass., Francis Demandez Danico 898-8656.

4865 HORIZONTELEMENT 1 Satisfaction de soi. 2 Très instable - 28,35 g. 3 Sa graine fournit une farine dont on fait des cataplasmes émollients - Insulaire.

500 Transport et véhicules automobiles • Autobaines

550 AUTOS A VENDRE
PONTIAC Grand Am GT 97, V6, cuir, CD, équipement US, gar. 2 ans, 4000 km, 18 000\$. 747-5499, 632-7999, crtr

550 AUTOS A VENDRE
SAAB
VOITURES EXECUTIVES 96
36 mois, 20000 km/an
GMAC, 20 000 km/an

550 AUTOS A VENDRE
SUBARU Outback '96, aut., 68 000 km, moteur neuf, bal. de gar. 22 000 \$, 562-8507

550 AUTOS A VENDRE
TOYOTA Camry 90, 4 ptes, aut., "cruise control", bourgogne, A-1, 5700\$, 855-1430

550 AUTOS A VENDRE
TOYOTA MR-2 86, 135 000 km, peinture originale, pas d'hiver, 3300 \$, 862-0821

550 AUTOS A VENDRE
VOLKS Golf 90, 4 ptes, 112 000 km, pièces neuves, 4800\$, Crtr 654-7574

550 AUTOS A VENDRE
VOLKS Super Beetle 71, marles, 3000 \$, bon état, Alexis 484-4686

605 ARTICLES / EQUIPEMENTS DE SPORT
PLANCHES À NEIGE
10082005, habit, vélo, Achet, Poubelle du Ski, 384-0863

655 MOTOCYCLETTES
HONDA Shadow 92, 1100 cc, condition A-1, 8000 \$, à discuter, 670-2168

661 MOTONEIGES, VEHICULES TOUT TERRAIN
BOMBARDIER Formula III 97, équipée, toile, dossier, 6850\$, remorque double 600\$, 655-9463, 298-3806

550 AUTOS A VENDRE
PONTIAC Sunbird LE '91, 2 portes, aut., mécanique et carrosserie impeccables, 3850\$, garantie 6 mois, AUTO VANTAGE, 256-2222

550 AUTOS A VENDRE
SAAB
SAAB 900, 9000CS, originale, 495 000 km, gar. 19 500\$, Aubaine, Sélect 433-2002

550 AUTOS A VENDRE
SUBARU Outback '96, aut., 68 000 km, moteur neuf, bal. de gar. 22 000 \$, 562-8507

550 AUTOS A VENDRE
TOYOTA Camry 90, 4 ptes, aut., "cruise control", bourgogne, A-1, 5700\$, 855-1430

550 AUTOS A VENDRE
VOLKS Golf 90, 4 ptes, 112 000 km, pièces neuves, 4800\$, Crtr 654-7574

550 AUTOS A VENDRE
VOLKS Super Beetle 71, marles, 3000 \$, bon état, Alexis 484-4686

605 ARTICLES / EQUIPEMENTS DE SPORT
PLANCHES À NEIGE
10082005, habit, vélo, Achet, Poubelle du Ski, 384-0863

655 MOTOCYCLETTES
HONDA Shadow 92, 1100 cc, condition A-1, 8000 \$, à discuter, 670-2168

661 MOTONEIGES, VEHICULES TOUT TERRAIN
BOMBARDIER Formula III 97, équipée, toile, dossier, 6850\$, remorque double 600\$, 655-9463, 298-3806

608 VELO, SKI, GOLF
ACHAT vente location usage, Poubelle du Ski, 384-0863

SUITE
des petites annonces pour les rubriques "PROPOSITIONS D'AFFAIRES" et "AVIS" en page C6

VOLKSWAGEN
762-9777
SUPER LIQUIDATION
85 Mazda 628 900\$

VOLVO AUTOTECH
97, 950, 4000 km, 35 800 \$
97, 850, 4000 km, 32 900 \$

555 AUTOS CAMIONS ANTIQUES ET DE COLLECTION
CHRYSLER 300 1967, int. blanc, 4 portes, à restaurer, meilleure offre, 434-0740

608 VELO, SKI, GOLF
ACHAT vente location usage, Poubelle du Ski, 384-0863

SUITE
des petites annonces pour les rubriques "PROPOSITIONS D'AFFAIRES" et "AVIS" en page C6

VOLKSWAGEN
762-9777
SUPER LIQUIDATION
85 Mazda 628 900\$

VOLVO AUTOTECH
97, 950, 4000 km, 35 800 \$
97, 850, 4000 km, 32 900 \$

555 AUTOS CAMIONS ANTIQUES ET DE COLLECTION
CHRYSLER 300 1967, int. blanc, 4 portes, à restaurer, meilleure offre, 434-0740

608 VELO, SKI, GOLF
ACHAT vente location usage, Poubelle du Ski, 384-0863

SUITE
des petites annonces pour les rubriques "PROPOSITIONS D'AFFAIRES" et "AVIS" en page C6

VOLKSWAGEN
762-9777
SUPER LIQUIDATION
85 Mazda 628 900\$

VOLVO AUTOTECH
97, 950, 4000 km, 35 800 \$
97, 850, 4000 km, 32 900 \$

555 AUTOS CAMIONS ANTIQUES ET DE COLLECTION
CHRYSLER 300 1967, int. blanc, 4 portes, à restaurer, meilleure offre, 434-0740

608 VELO, SKI, GOLF
ACHAT vente location usage, Poubelle du Ski, 384-0863

SUITE
des petites annonces pour les rubriques "PROPOSITIONS D'AFFAIRES" et "AVIS" en page C6

VOLKSWAGEN
762-9777
SUPER LIQUIDATION
85 Mazda 628 900\$

VOLVO AUTOTECH
97, 950, 4000 km, 35 800 \$
97, 850, 4000 km, 32 900 \$

555 AUTOS CAMIONS ANTIQUES ET DE COLLECTION
CHRYSLER 300 1967, int. blanc, 4 portes, à restaurer, meilleure offre, 434-0740

608 VELO, SKI, GOLF
ACHAT vente location usage, Poubelle du Ski, 384-0863

SUITE
des petites annonces pour les rubriques "PROPOSITIONS D'AFFAIRES" et "AVIS" en page C6

VOLKSWAGEN
762-9777
SUPER LIQUIDATION
85 Mazda 628 900\$

VOLVO AUTOTECH
97, 950, 4000 km, 35 800 \$
97, 850, 4000 km, 32 900 \$

555 AUTOS CAMIONS ANTIQUES ET DE COLLECTION
CHRYSLER 300 1967, int. blanc, 4 portes, à restaurer, meilleure offre, 434-0740

608 VELO, SKI, GOLF
ACHAT vente location usage, Poubelle du Ski, 384-0863

SUITE
des petites annonces pour les rubriques "PROPOSITIONS D'AFFAIRES" et "AVIS" en page C6

VOLKSWAGEN
762-9777
SUPER LIQUIDATION
85 Mazda 628 900\$

VOLVO AUTOTECH
97, 950, 4000 km, 35 800 \$
97, 850, 4000 km, 32 900 \$

555 AUTOS CAMIONS ANTIQUES ET DE COLLECTION
CHRYSLER 300 1967, int. blanc, 4 portes, à restaurer, meilleure offre, 434-0740

608 VELO, SKI, GOLF
ACHAT vente location usage, Poubelle du Ski, 384-0863

SUITE
des petites annonces pour les rubriques "PROPOSITIONS D'AFFAIRES" et "AVIS" en page C6

VOLKSWAGEN
762-9777
SUPER LIQUIDATION
85 Mazda 628 900\$

VOLVO AUTOTECH
97, 950, 4000 km, 35 800 \$
97, 850, 4000 km, 32 900 \$

555 AUTOS CAMIONS ANTIQUES ET DE COLLECTION
CHRYSLER 300 1967, int. blanc, 4 portes, à restaurer, meilleure offre, 434-0740

608 VELO, SKI, GOLF
ACHAT vente location usage, Poubelle du Ski, 384-0863

SUITE
des petites annonces pour les rubriques "PROPOSITIONS D'AFFAIRES" et "AVIS" en page C6

VOLKSWAGEN
762-9777
SUPER LIQUIDATION
85 Mazda 628 900\$

VOLVO AUTOTECH
97, 950, 4000 km, 35 800 \$
97, 850, 4000 km, 32 900 \$

555 AUTOS CAMIONS ANTIQUES ET DE COLLECTION
CHRYSLER 300 1967, int. blanc, 4 portes, à restaurer, meilleure offre, 434-0740

608 VELO, SKI, GOLF
ACHAT vente location usage, Poubelle du Ski, 384-0863

SUITE
des petites annonces pour les rubriques "PROPOSITIONS D'AFFAIRES" et "AVIS" en page C6

VOLKSWAGEN
762-9777
SUPER LIQUIDATION
85 Mazda 628 900\$

VOLVO AUTOTECH
97, 950, 4000 km, 35 800 \$
97, 850, 4000 km, 32 900 \$

555 AUTOS CAMIONS ANTIQUES ET DE COLLECTION
CHRYSLER 300 1967, int. blanc, 4 portes, à restaurer, meilleure offre, 434-0740

66
Peut-être qu'il y aura finalement un bon côté à toute cette affaire, intervient le général... Je veux parler de Blunt, ajouta-t-il, devant le regard intrigué des deux autres. C'était une brillante idée de l'envoyer là-bas.

— Monsieur Berberi ?... Il a rattrapé. Passons à un autre appel. Il s'agit cette fois de madame Choquette, d'Outremont... Bonjour, Madame Choquette.

— Bonjour, Monsieur Proulx. Je vous appelle pour vous dire tout le bien que je pense de votre émission. Pour ce qui est de votre question, je crois effectivement que la ville est devenue beaucoup plus violente. Pour ma part, je me déplace uniquement en taxi. Et je choisis soigneusement la compagnie : j'appelle seulement celles qui ont un service de limousine.

— Je vous remercie de votre opinion, Madame Choquette. Est-ce que vous avez une question pour le directeur Boyd ?

— Oui... Monsieur Boyd, comment expliquez-vous que l'incident de la piscine ait eu lieu dans Notre-Dame-de-Grâce, et non pas dans un quartier populaire ? Je pense à Montréal centre-sud, où ce genre d'événement aurait été beaucoup plus explicable ! Est-ce à dire que nous ne sommes plus en sécurité nulle part ?

— Monsieur Boyd, intervient l'animateur, qu'avez-vous à répondre à madame Choquette ?

— Madame Choquette, tout en déplorant avec vous l'incident auquel vous avez fait allusion, je tiens à vous souligner qu'il n'y a pratiquement pas de piscines dans Centre-sud. Alors, techniquement, il était peu probable que...

— Est-ce que vous les avez arrêtés ? l'interrompt l'animateur.

— L'enquête progresse et...

— Reunion demain, fit-elle. En début d'après-midi. Ca vous va ?

— Avant de passer à un autre auditeur, je vous rappelle que le sujet d'aujourd'hui est la montée de la violence dont nous sommes présentement victimes. Monsieur Berberi ?

— Monsieur Proulx ? Je vous appelle pour vous faire le partage de mon avis sur le sujet de la question d'aujourd'hui.

— Nous vous écoutons, monsieur Berberi.

— Moi, mon opinion personnelle, c'est que je pense que la police est payée trop cher et que tant qu'à être même pas capable de contrôler les Noirs qui nous attaquent dans le métro, ils devraient faire appel à l'armée.

— Puisque vous nous promettez des résultats rapides... Nous avons le temps pour un dernier appel. Il s'agit de monsieur Charland, de Montréal. On vous écoute, Monsieur Charland.

— Toutes ces affaires-là, Monsieur Proulx, c'est arrangé.

— En tout cas, moi, c'est ce que je pense.

BLUNT LES TREIZE DERNIERS JOURS

— Monsieur Berberi ?... Il a rattrapé. Passons à un autre appel. Il s'agit cette fois de madame Choquette, d'Outremont... Bonjour, Madame Choquette.

— Bonjour, Monsieur Proulx. Je vous appelle pour vous dire tout le bien que je pense de votre émission. Pour ce qui est de votre question, je crois effectivement que la ville est devenue beaucoup plus violente. Pour ma part, je me déplace uniquement en taxi. Et je choisis soigneusement la compagnie : j'appelle seulement celles qui ont un service de limousine.

— Je vous remercie de votre opinion, Madame Choquette. Est-ce que vous avez une question pour le directeur Boyd ?

— Oui... Monsieur Boyd, comment expliquez-vous que l'incident de la piscine ait eu lieu dans Notre-Dame-de-Grâce, et non pas dans un quartier populaire ? Je pense à Montréal centre-sud, où ce genre d'événement aurait été beaucoup plus explicable ! Est-ce à dire que nous ne sommes plus en sécurité nulle part ?

— Monsieur Boyd, intervient l'animateur, qu'avez-vous à répondre à madame Choquette ?

— Madame Choquette, tout en déplorant avec vous l'incident auquel vous avez fait allusion, je tiens à vous souligner qu'il n'y a pratiquement pas de piscines dans Centre-sud. Alors, techniquement, il était peu probable que...

— Est-ce que vous les avez arrêtés ? l'interrompt l'animateur.

— L'enquête progresse et...

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

RÉPONSES
1) Le pli au coin du nez de l'homme.
2) Cravate de l'homme manquante.
3) Dernière l'homme, coin de pelouse plus court.
4) Dans la cage de gauche, pied de l'arbre plus long.

MOT MYSTÈRE

MONNAIES — Un mot de 5 lettres
O N A M O T T I O R D O S E P
E C O E I P U O R R E U A N E
S T A T E R E G A N E V P I R
U D R N U T A C R R E S E E C
C E G A O O H L U I I H Q R U
N E E M N M M A L C K E U T S
I E N I E C L O L O C K E S C
C L T T O L H E D E D E O A H
K O I R I R Y E I U R L R I T
E B D A L M A P C P L U P L
L O G I R O E A S E I E O R L
N E T L B D T A P N C R D A L
I A B L A N C T N N E N U T N
S T A E L E O N E Y D A E A G
R B T H U N E S I S I R A P C

Les Éditions Alire Inc.
C. P. 67, Succursale B
Québec, QC G1K 7A1
Adresse Internet: www.alire.com
© 1996 Éditions Alire Inc. & Jean-Jacques Pelletier

EN BREF

Deux dans un

■ Un nouveau cachet combinant deux médicaments régulièrement prescrits contre le sida et permettant de réduire le nombre de cachets quotidiens a été approuvé aux États-Unis par l'administration chargée du contrôle des produits pharmaceutiques et alimentaires (FDA), a annoncé hier son fabricant, le laboratoire pharmaceutique Glaxo Wellcome. Le Combivir, qui contient de l'Épivir (lamivudine ou 3TC) et du Retrovir (zidovudine — AZT), est le premier produit à associer deux antiviraux dans la même formule. Le Combivir permet aussi de réduire le nombre de comprimés à prendre quotidiennement.

Nouveau médicament

■ Un nouveau médicament maintenant disponible au Canada permet d'augmenter quelque peu l'espérance de vie des gens atteints de cancer du côlon ou du rectum et pour qui la médecine ne pouvait plus rien. Le Camptosar, de la société Pharmacia et Upjohn, ne guérit pas le cancer colorectal: il offre un soulagement des symptômes et permet une certaine prolongation de la vie — environ trois mois —, a expliqué hier le docteur Jacques Jolivet, oncologue au pavillon Hôtel-Dieu du Centre hospitalier de l'Université de Montréal. Les effets secondaires du Camptosar peuvent être sévères, mais sont contrôlables: diarrhée, nausées, vomissements, et baisse des globules blancs (donc sensibilité accrue aux infections). Le cancer du côlon et du rectum (cancer colorectal) est le troisième cancer le plus diagnostiqué au Canada et la deuxième cause de décès par cancer au pays, après le cancer du poumon.

Sélection des jurés

■ La lente sélection des jurés a commencé hier dans le procès de Terry Nichols, second inculpé de l'attentat d'Oklahoma City qui comparait dans le même tribunal fédéral où Timothy McVeigh avait été condamné à mort en juin dernier. Terry Nichols, 42 ans, petit homme brun au regard caché par des lunettes, a écouté attentivement les questions posées aux jurés. En milieu d'après-midi, seuls cinq jurés potentiels, sur les 500 personnes pré-sélectionnées, avaient été entendus, longuement questionnés sur leur opinion sur la peine de mort, leur vie personnelle, voire leurs dernières lectures. À l'extérieur, les mesures de sécurité étaient strictes, mais la presse deux fois moins nombreuse que pour le procès de McVeigh. La sélection des 12 jurés et six remplaçants qui auront à décider du sort final de Nichols devrait prendre au moins trois semaines. La recherche de jurés sans a priori est rendue difficile par l'énorme couverture médiatique du procès de McVeigh.

La Maison-Blanche confirme

■ La Maison-Blanche a confirmé hier l'existence de liens entre les cartels de la drogue colombiens et la mafia russe, indiquant qu'elle coopérerait avec le Kremlin pour faire face à cette nouvelle menace. Le quotidien *Washington Post*, citant des responsables américains, européens et latino-américains, affirmait hier que ces cartels colombiens formaient des alliances avec la mafia russe pour acheminer de la drogue en Europe et des armes sur le continent américain. « Nous avons souligné les connexions qui existent entre ceux qui sont impliqués dans le trafic illégal de drogue et il a été largement rapporté qu'il y avait des connexions entre représentants des cartels colombiens et certaines personnalités du crime organisé en Russie », a affirmé le porte-parole du président Bill Clinton, Michael McCurry.

Les foyers d'incendie se multiplient

■ Les foyers d'incendie dans les forêts protégées et les parcs naturels de l'Indonésie se multiplient depuis ces derniers jours. La superficie des forêts protégées sinistrées représentait il y a quelques jours environ 20 % des superficies ravagées par les incendies, mais elle est actuellement en hausse. Les incendies ont dévasté entre 600 et 800 000 hectares, jusqu'à présent pour l'essentiel dans des zones agricoles ou de plantations industrielles. Seuls entre 40 et 60 000 hectares de forêts protégées avaient été jusqu'à présent dévastés.

Les États-Unis à pied

■ Un Français de 44 ans, Serge Girard, a annoncé avoir battu le record de la traversée des États-Unis à pieds en arrivant hier matin à New York, 52 jours, 23 heures et 24 minutes après son départ de Los Angeles. Le précédent record appartenait au Sud-Africain John Lee Shepard, qui avait parcouru 4628 km en 1972 en 53 jours, 12 heures et 15 minutes.



Peu après l'ouverture de l'écoutille entre la station spatiale russe *Mir* et la navette américaine *Atlantis*, les membres des deux équipages représentant trois pays (la Russie, la France et les États-Unis), ont été réunis dans le module au centre de *Mir*, le samedi 27 septembre. De gauche à droite on voit Jean-Loup Chrétien, spécialiste de mission représentant l'agence spatiale française; David A. Wolf, spécialiste de mission et bientôt cosmonaute et chercheur invité à bord de *Mir*; et Anatoly Y. Solovoyev, commandant de la mission *Mir-24*. Cette photographie a été captée par une caméra électronique.

Le transbordement d'*Atlantis* vers *Mir* à moitié terminé

Agence France-Presse
HOUSTON

Près de la moitié du matériel acheminé en orbite par la navette *Atlantis* avait été transférée mardi matin sur la station spatiale russe *Mir*, au deuxième jour du vol commun des deux engins, a indiqué le centre de contrôle de la NASA à Houston, au Texas.

« Tout se déroule vraiment très bien », a estimé au cours d'un point de presse l'un des directeurs de vol de la NASA, Bob Castle.

Les dix locataires du complexe spatial *Mir-Atlantis* ont continué

tout au long de la journée à entreposer sur *Mir* l'eau, les vivres et le matériel scientifique destinés au séjour de l'Américain David Wolf et de ses deux collègues russes, Anatoly Solovoyev et Pavel Vinogradov.

Mardi, ils ont également commencé à entreposer dans le laboratoire *Spacelab*, installé dans la soute de la navette, le matériel et les produits de quelques unes des expériences scientifiques réalisées par Michael Foale au cours de ses quatre mois passés à bord de la station russe.

Selon M. Castle, les responsables spatiaux américains et russes continuent à peaufiner les derniers détails de l'opération de remplacement de l'ordinateur central de *Mir*, qui a multiplié les défaillances au cours des dernières semaines.

« Cela devrait probablement être fait (mercredi) mais rien n'est encore confirmé », a-t-il dit.

Une décision définitive devrait être prise aujourd'hui à l'issue d'une dernière consultation entre les directeurs de vol de Houston et leurs collègues russes.

Le nouveau résident américain sur *Mir* a quant à lui ouvert son programme scientifique par une série de manipulations sur la croissance des molécules en apesanteur. « Nous avons fait il y a quelques heures une observation très intéressante », a annoncé David Wolfe au cours d'un entretien accordé à une chaîne de télévision de Houston.

« C'était une structure tri-dimensionnelle très délicate que nous n'aurions pas pu former sur Terre (...) nous faisons déjà des observations importantes », a-t-il estimé.

Certains camionneurs de Métro-Richelieu sont inquiets

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Un groupe de camionneurs de Métro-Richelieu voit d'un fort mauvais oeil les négociations entreprises par la CSN au sujet de leur retour au travail.

« On comprend mal la position de la CSN. Elle ne nous a même pas consultés, déplore Réjean Fleury, porte-parole du comité de représentation du secteur du transport. Nous, nous trouvons ça absurde de diminuer l'impact du jugement rendu en notre faveur en allant négocier. »

On se rappellera que le mois dernier, le juge de la Cour supérieure Jean-Jacques Croteau donnait raison sur toute la ligne aux syndiqués. Décrétant qu'ils avaient été congédiés illégalement — après que Métro-Richelieu eût mis la clé dans son service de distribution alimentaire, en janvier 1993 — il ordonnait à l'entreprise de réintégrer dans les 90 jours 138 de ses 150 camionneurs.

Or, 32 jours se sont déjà écoulés et Métro-Richelieu n'a toujours pas donné signe de vie, déplore Réjean Fleury, convaincu que la disparition du service de transport de la chaîne d'épicerie n'est pas un obstacle insurmontable à la réintégration des camionneurs.

« Nous, notre mandat est toujours le même: récupérer nos emplois et les conditions de travail

qui vont avec. Il n'y aura pas de compromis là-dessus, ajoute-t-il. À la CSN, on ne croyait pas en notre victoire depuis le début. Mais nous avons bien fait de nous acharner et nous sommes récompensés aujourd'hui. »

Du côté de la centrale syndicale, on a voulu se donner 24 heures avant de commenter. « La CSN n'a pas l'intention de ne pas faire appliquer les jugements, a au moins déclaré le porte-parole, Maroussia Kishka. Mais il faut regarder le tableau dans son ensemble. Le syndicat représente quatre secteurs et trois décisions différentes ont été rendues. Ce n'est pas une situation simple à régler. »

Sans donner de précisions, Mme Kishka assure par ailleurs qu'un certain nombre de rencontres ont eu lieu avec les camionneurs. « M. Fleury n'a aucun mandat pour parler en leur nom, a-t-elle ajouté. Depuis juin dernier, il a renoncé à la présidence de son syndicat. » M. Fleury avait démissionné à la suite de fortes pressions de la direction de la CSN, un rapport de vérification ayant démontré beaucoup de laxisme dans l'administration des fonds du syndicat.

Quant à Métro-Richelieu, elle a demandé la permission d'en appeler de la décision du juge Croteau, pour ménager ses arrières en cas d'échec des pourparlers.

La famille Irving refuse de payer

Presse Canadienne
FREDERICTON

Jugeant que le gouvernement fédéral a agi de façon irresponsable en procédant au renflouage de la barge *Irving Whale*, la famille Irving, du Nouveau-Brunswick, refuse d'acquiescer à la facture de 42 millions qu'on lui réclame.

Les avocats de la famille ont déposé hier un recours devant la Cour fédérale, contestant la poursuite déposée par la Garde côtière canadienne en vue de récupérer les

coûts de renflouage de la barge *Irving Whale*, qui avait coulé au fond du Saint-Laurent en 1970.

La Garde côtière a ainsi présenté à la famille Irving, propriétaire de la barge, une facture au montant de 42 447 638,75 \$.

« La plupart des dépenses et des coûts assumés par la Couronne (le gouvernement fédéral) sont excessifs, injustifiés, et résultent d'erreurs et d'un manque de jugement de la part du gouvernement », a affirmé la famille par voie de communiqué.

Le pape montre des signes de fatigue

Agence France-Presse
CITÉ DU VATICAN

L'état de santé chancelant de Jean Paul II sera l'objet de toutes les attentions lors de son voyage à Rio de Janeiro du 2 au 5 octobre, qui commencera par un vol fatiguant par sa durée (11 heures) et par le décalage horaire de cinq heures.

Le souverain pontife, 77 ans, commence à montrer les signes d'une réelle fatigue. Durant son dernier déplacement à Paris, en août, pour les Journées mondiales de la jeunesse (MJJ) au programme très chargé et exténuant sous la canicule, il est apparu particulièrement fatigué, le visage souvent figé, le regard fréquemment éteint.

Le pape souffre d'un syndrome parkinsonien qui provoque un tremblement gênant à son bras gauche et une certaine hémiplegie faciale. Il porte aussi les séquelles de l'attentat de 1981 lorsque le terroriste turc Ali Ağca l'avait grièvement blessé par balles à l'intestin.

Jean Paul II a été opéré six fois: deux fois en 1981 après l'attentat, en 1992 pour l'ablation d'une tumeur au colon, en 1993 pour une luxation à l'épaule due à une chute, en 1994 pour une fracture au fémur après une autre chute et en 1996 pour une appendicectomie.

La rumeur d'une possible récédive de sa tumeur revient régulièrement sur le devant de la scène pour être aussitôt démentie par le Vatican.

Le pape âgé et souffrant poursuit cependant inexorablement sa mission pastorale.

L'année 1997 a été intense avec six déplacements à l'étranger, autant qu'en 1996 et 1995.

« Ce voyage au Brésil « représentera un effort » pour le pape, a reconnu le cardinal Alfonso Lopez Trujillo, président du Conseil pontifical pour la famille.

Le programme a été allégé au maximum avec des plages de repos aménagées entre deux cérémonies. Jean Paul II reviendra se reposer dans la résidence de l'Archevêché de Rio, à Sumaré, où il logera et il disposera d'une chambre dans le Riocentro où se tiendra le Congrès théologique.

Quatre hôpitaux de Rio ont reçu son dossier médical pour préparer leurs structures. Une antenne d'urgence a été mise en place dans sa résidence et un hélicoptère y a été aménagé. Une autre unité mobile dirigée par deux médecins brésiliens suivra le pape en permanence.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX
APPEL D'OFFRES
1997-65 CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN BÂTIMENT PRÉFABRIQUÉ EN ACIER

Des soumissions dans des enveloppes scellées et identifiées par numéro et titre d'appel d'offres adressées au Bureau du greffier, 12001, boul. de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2A7, seront reçues jusqu'à 11 h, le mardi 14 octobre 1997, pour être ouvertes publiquement après l'heure indiquée.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par le Service de l'approvisionnement. On obtiendra ces formulaires en s'adressant au 12001, boul. de Salaberry, chambre B-141 Dollard-des-Ormeaux (Québec), et ce, sans aucuns frais.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assumera aucune obligation envers les ou les soumissionnaires.

Lynda Laferrère
Service de l'approvisionnement

AVIS DE PAIEMENT DU DERNIER VERSEMENT SUR LES UNITÉS DU FONDS CANADIEN D'OCCASIONS D'INVESTISSEMENT BPI II REPRÉSENTÉES PAR LES REÇUS DE PREMIER VERSEMENT

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, conformément à l'entente de nantissement et de reçus de versement (l'Entente) intervenue le 26 février 1997 entre, notamment, le Fonds canadien d'occasions d'investissement BPI II (le Fonds), et la Société R-M Trust (maintenant la Société de fiducie CIBC Mellon) (le «dépôtitaire»), touchant les reçus de versement pour les unités du Fonds, que le dernier versement doit être payé au plus tard à 16 h (heure locale) le 31 octobre 1997 aux bureaux de la Société de fiducie CIBC Mellon de Montréal ou de Toronto. Le montant dû est de \$5 CAN pour chaque unité et le paiement peut être fait par chèque visé, traite bancaire ou mandat en dollars canadiens à la Société de fiducie CIBC Mellon, à l'un des bureaux mentionnés ci-haut.

Le défaut d'un détenteur enregistré de payer au dépositaire le montant complet du dernier versement sur les unités représentées par son reçu de versement, tel que prévu dans l'entente de nantissement et de reçus de versement, avant 16 h (heure locale) le 31 octobre 1997, peut avoir pour effet l'acquisition de telles unités par le Fonds afin de satisfaire aux obligations du détenteur enregistré concernant lesdites unités, ou la vente de telles unités par le dépositaire. En cas de vente, le détenteur enregistré sera responsable, au prorata, des frais liés à l'aliénation (jusqu'à concurrence de 15 par unité) et sera redevable de toute insuffisance conformément aux dispositions de l'entente de reçus de versement.

DONNÉ à Toronto (Ontario), ce 30 septembre 1997.

« Attendez-vous que l'on fasse une crise avant de nous aider? »

ÉPILEPSIE CANADA
ou l'Association de l'épilepsie de votre région
(514) 845-7555 • 1 800 860-5499

Cité de Dorval
APPEL D'OFFRES
La Cité de Dorval requiert des soumissions pour la fourniture des biens et services suivants:

Achat d'un tracteur utilitaire équipé d'un chargeur T.P.1997-23

Les soumissions seront reçues jusqu'au mardi 14 octobre 1997 à 15 h au 60, avenue Marlin, Dorval (Québec) et seront ouvertes immédiatement après l'heure limite.

La ville mentionnée ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour toute information concernant cet appel d'offres, incluant documents et conditions de soumission, appelez sans frais du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h, en spécifiant le numéro du dossier.

1-800-256-7774
Un service de l'U.M.Q.

STCUM-850106-00
Rénovation de métro Peel

Disciplines concernées: Architecture, structure, mécanique et électricité.

Documents disponibles (Prix 25,00\$ - chaque visé ou mandat).

8845 boul. Saint-Laurent, (réception), Montréal, à compter du mardi 30 septembre 1997 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30.

(Information générale: Tél: (514) 281-1675 poste 3019)

Dépôt des soumissions
Siège social de la STCUM, 800 de La Gauchetière Ouest, accueil principal (1-4000), Montréal, avant le mardi 21 octobre 1997 à 15 h. Ouverture publique immédiatement après.

Garantie de soumission
Cautionnement de soumission équivalent à 10 %.

Note
Ces documents peuvent être consultés, sans frais, à l'Association de la Construction de Montréal.

La Société ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Gérald Blais
l'Assistant secrétaire.

STCUM

900 Décès, Remerciements, prières

INDEX DES DÉCÈS

- ALLARD, Sr Graciosa, S.P.**
Montréal
- BLONDIN D., Philippe**
Montréal
- CAPOZZO, Lucio**
Montréal
- CREVIER O'FARRELL, Patricia**
Montréal
- D'ORIO, Frank**
Montréal
- DESLAURIERS, Zolande**
Laval
- DUBUC (Thivierge), Yvonne**
Laval
- FINESTONE, Alan**
Montréal
- FORGET-SEGUIN, Jeanne**
Ste-Marthe
- GAGNE (Gariépy), Marguerite**
Montréal
- GIGUERE, André, Ph D.**
Montréal
- HENAUULT, Édouard**
Laval
- KENNIFF, Georgina Guilbault**
Montréal
- LAPIERRE, Bernard**
Montréal
- LECLERC, Frère Yves, Capucin**
Rivière-Trois-Pistoles
- LEGARE, Roland**
St-Eustache
- LEGER, M. Lucien**
St-Polycarpe
- MIREAULT, Maxime**
Montréal
- PERRON NANTEL, Fleurette**
Montréal
- RANGER, Marie-Paule**
Lachine
- ROY, Hélène**
Montréal
- TROTTIER, Rolland**
De St-Constant
- TURCOT, Lucien**
Montréal
- VINCENT (Ainey), Rita**
Montréal

DESLAURIERS (Régimbald), Zolande
À Laval, le 28 septembre 1997, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Zolande Régimbald, épouse de feu Fernand Deslauriers. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Roland (Christine Descarie), Jean-Claude (Hélène Gauthier), Nicole (Léonard Gladstone); ses petits-enfants: Marc, Julie, Diane, Sylvie, Nadia; son arrière-petite-fille, Mia, son beau-frère Paul-Yvan Vanasse, ses neveux et nièces, parents et amis. Exposée au
Complexe funéraire Alfred Dallaire Inc.
2159 boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
mercredi 1er octobre de 14 à 22 h, jeudi à compter de 9h, suivi à 11 h des funérailles en l'église St-Sylvain, 750 boul. St-Sylvain, suivra l'inhumation au cimetière St-Laurent.



DUBUC (Thivierge), Yvonne
À Laval, le 27 septembre 1997, à l'âge de 90 ans, est décédée Yvonne Thivierge, épouse de feu Arthur Dubuc. Elle laisse dans le deuil ses quatre enfants (Sylvie Bouchard), Lise (Gilles Archambault), André, Nicole (Normand Cyr), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, son frère Victor Thivierge, sa soeur Thérèse Catellier, son beau-frère, ses belles-soeurs, ses neveux et nièces, parents et amis. Elle sera exposée au
Complexe funéraire Alfred Dallaire Inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
mardi le 30 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi le 1er octobre de 9 h à 11 h, jeudi le 2 octobre de 9 h à 11 h, en l'église St-Nicolas de Ahuntsic, 10820, Laverdure, suivra l'inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. La famille remercie la Résidence Ste-Dorothee pour les bons soins et l'affection accordés à la défunte.

FINESTONE, Alan
Alan Finestone, époux bien-aimé de Sheila Abbey, est décédé le lundi 29 septembre 1997. Il était le père et le beau-père dévoué de David et Josie d'Ottawa, de Peter et Deborah de Toronto, de Maxwell et Heather de Toronto, de Stephen et P.J. d'Ottawa. Il était le grand-père de Jennifer et Daniel; de Jason et Erika; ainsi que de Sage. Il était le frère et le beau-frère de Dodo et de Lyone Heppner; de feu Anna; de Stanley et Myrna Abbey; de Diane (Abbey) et Jack Livingston de Toronto; de feu Joan Abbey. Il était le gendre de Minnie et de feu Monroe Abbey. Il était le fils de feu Max et de feu Frances Finestone. Il laisse aussi dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Nous remercions particulièrement Mina et Marilyn pour leur bonté et leur dévouement. Funérailles sous la direction de
Paperman et Fils
3888, Jean-Talon Ouest
le mardi 30 septembre à 15 h 30. L'inhumation aura lieu au cimetière de la "Sharr Hashomayim Congregation", boul. Mont-Royal, Shiva au 3555, Côte-des-Neiges, # 1005. En raison du début de Rosh Hashana, shiva se termine le mercredi 1er octobre dans l'après-midi. Au lieu de fleur, nous vous invitons à faire un don à "Alan Finestone Memorial Fund Jewish Community Foundation" de Montréal, 735-3541.

FORGET-SEGUIN, Jeanne
Nous a quittés le 28 septembre à l'âge de 89 ans. Elle est partie rejoindre son époux, Lucien Forget, sa mère, Mère André Tétrault, son père, Napoléon Séguin, ses belles-filles: Laure et Lucille Forget, sa soeur, Thérèse et ses frères: Armand, Léo, Paul, Jules et Wilfrid. Elle laisse dans le deuil son fils, Pierre Forget, sa compagne, Sylvie Lavoie et leurs enfants: Christophe, Emmanuelle (Normand), Guillaume et Geneviève. Elle laisse les familles de ses chers disparus ainsi que sa belle-fille, Lise Forget, son beau-fils, Jean-Guy Forget (Réjan Beaudet), ses soeurs: Claire (feu Marcel Leclerc), Carmen (feu Etienne Lamoureux), son frère, Roland (Rhea Graveline) et leur famille respective. C'est dans la paix qu'elle a quitté ses compagnons, compagnons et tout le personnel du Manoir d'Oka. Comme elle faisait parti des Grands Associés du Frère André, des dons à cette association, à l'Oratoire St-Joseph ou à toutes autres organismes ou oeuvres de votre choix seront appréciés. S.V.P. pas de fleurs. Exposée ce matin à 9 h au
Complexe funéraire Goyer Ltée
3150 chemin Oka
Ste-Marthe-sur-le-Lac
Un service religieux aura lieu aujourd'hui à 11 h en l'église St-Joseph du Lac et de là retour à la chapelle du Complexe Goyer Ltée.

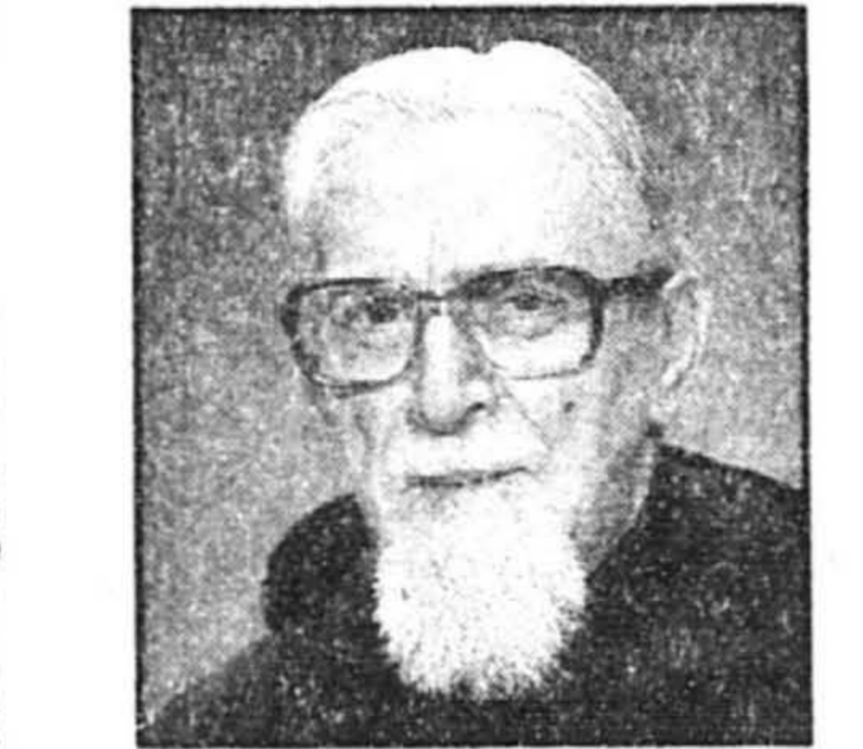
GAGNE (Gariépy), Marguerite
À Montréal, le 27 septembre 1997, à l'âge de 90 ans, est décédée Marguerite Gariépy, épouse de feu Émile Gagné. Elle laisse dans le deuil ses fils Gilles et Raynald, ses petits-enfants: Pierre-Yves, Isabelle, Sébastien, Jean-Gabriel et Mylène ainsi que de nombreux parents proches et amis. La famille accueillera les parents et amis au
Complexe funéraire Urgel Bourgie Ltée
4780, de Salaberry, Montréal
Une liturgie de la parole aura lieu le jeudi 2 octobre 1997 à 10 h en la chapelle du complexe et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures de visite: mercredi de 16 à 19 h 30 et jeudi à compter de 9 h.

GIGUERE, André Ph D.
À l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, le 28 septembre 1997, à l'âge de 48 ans, est décédé Monsieur André Giguère Ph D., Président des Entreprises R. & D. Inc., consultants dans le secteur de la Recherche et du Développement de compagnies. Il était l'époux bien-aimé de Claire Charbonneau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Valérie, Véronique et Philippe, son beau-père André Charbonneau, sa belle-mère Rita Daigneault, ses tantes Marie-Claire, Florida, Simone, Jeanne D'Arc, Béatrice et Aline, son frère Alain, ses soeurs Marianne, Céline (Fritz Morin), plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Il sera exposé au
Salon funéraire Alfred Dallaire Inc.
1120, rue Jean-Talon Est, Montréal
angle Christophe-Colomb
mardi le 30 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi le 1er octobre à partir de 9 h, suivra les funérailles à 11 h à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus, 8200, rue St-Hubert, Montréal. Inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, 4601, Chemin de la Côte-des-Neiges. Des dons à la Fondation québécoise du cancer, 2075, rue de Champlain, Montréal, Québec, H2L 2T1, seront grandement appréciés par la famille.



HENAUULT, Édouard
1920 - 1997
À Laval, le 28 septembre 1997, à l'âge de 77 ans, est décédé Édouard Henaault, retraité du Journal La Presse, époux de Gertrude Nadeau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles Lisette (Pierre Thibault) et Sylvie (Régis Perron), ses petits-enfants Diane, Nathalie, Daniel, Martin, Marc-André, Vincent et Olivier et ses deux arrière-petits-enfants Marie-Pier et Jérémie. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu le mercredi 1er octobre 1997 à 11 h en l'église Ste-Dorothee, 655 Principale, Ste-Dorothee, et de là au cimetière Ste-Dorothee.
Direction Urgel Bourgie Ltée

KENNIFF, Georgina née Guilbault
À l'hôpital Charles LeMoine, le 28 septembre 1997, à l'âge de 93 ans, est décédée Georgina Kenniff (née Guilbault), épouse de feu Thomas Kenniff et mère de Patrick. Elle laisse également dans le deuil sa belle-fille Liette Lacroix et ses petits-enfants Sophie, Thomas-Bernard et Louis-Rémi. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital St-Mary ou à la Fondation de l'hôpital Charles LeMoine seraient grandement appréciés. Exposée au
Complexe funéraire Urgel Bourgie Ltée
5550, Côte-des-Neiges
Les funérailles auront lieu le mercredi 1er octobre à 10 h en l'église Saint Kevin, 5600 Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mardi le 30 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.



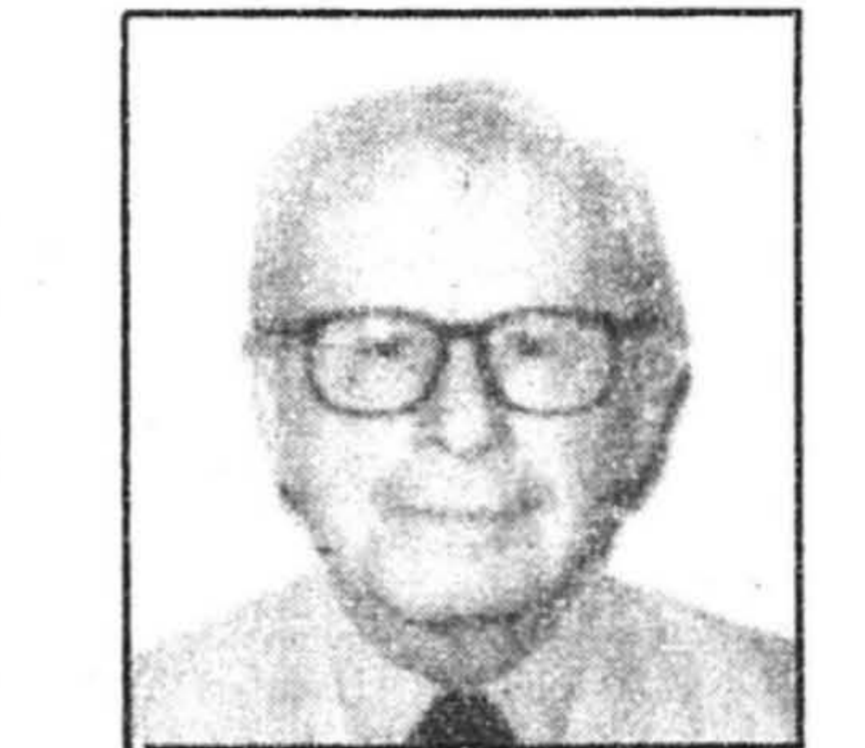
LECLERC, Frère Yves, Capucin
1910 - 1997
Le Frère Yves Leclerc est, né le 22 août 1910, à Rivière-Trois-Pistoles et reçut le nom de Louis. Son père s'appelait Alexis Leclerc et sa mère, Marie Godbout. Louis étudia au Collège de La Pocatière, de 1926 à 1930, puis au Collège séraphique d'Ottawa. Il commença la noviciat chez les Capucins, le 13 juillet 1932, et reçut le nom 'Yves'; il fit la première profession, le 14 juillet 1933, et la profession solennelle, trois ans plus tard, et fut ordonné prêtre, le 16 juin 1940.

Ses obédiances ont été: vicaire à Saint-François-d'Assise d'Ottawa de 1941 à 1952 et à Notre-Dame-de-Lourdes de Timmins de 1952 à 1956; curé à Sainte-Germaine-Cousin de Montréal de 1953 à 1956, à Sainte-Hélène de Montréal de 1956 à 1966, à Saint-François-d'Assise d'Ottawa de 1966 à 1970, à Sainte-Hélène de Montréal, en 1971, pour fermer la paroisse, et puis curé-fondateur de Sainte-Hélène de Pointe-à-la-Croix, de 1972 à 1979. Il a aussi été supérieur des Capucins de Pointe-aux-Trembles, de 1952 à 1955 et d'Ottawa, de 1968 à 1970. À son départ de Timmins en 1985, il se rendit à Bathurst. Puis, victime d'une crise cardiaque et de problèmes pulmonaires, il vint à l'infirmerie de la Réparation, en 1987. Il est décédé le 28 septembre à 4 h. La dépouille sera exposée, à compter de 13 h, le 30 septembre, chez les Capucins à Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu, le 1er octobre à 15 h, à la chapelle de La Réparation, 3650 de la Rousselière, et l'inhumation au mausolée des Capucins.
Direction Alfred Dallaire Inc.

LAPIERRE, Bernard
1923 - 1997
À Montréal, le 29 septembre 1997, à l'âge de 74 ans, est décédé Bernard Lapière, époux de Colette Fautoux. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa soeur, Madeleine, son frère, Jean-Marie (Thérèse Bureau), son demi-frère Roger Bernier (Yvette Brazeau), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé au salon
T. Sansregret Ltée
4419 Beauharnois, Montréal
Les funérailles auront lieu le jeudi 2 octobre, à 14 h, en l'église St-Jean Vianney et de là au Repos St-François d'Assise. Heures de visites mardi de 19 à 22 h, mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi de 10h.

LEGARE, Roland
À St-Eustache, le 29 septembre 1997, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Roland Legaré, époux de Marie-Marthe Trudeau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Pierre (Louise Vézina) et Jean-Jacques (Lucille Leblanc), ses petits-enfants, Julie, Emilie, Anne-Marie, Philippe et Angèle, son frère Paul-Emile, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé au
Complexe funéraire Guay Inc.
146 rue St-Louis, St-Eustache.
Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre à 14 h, en l'église de St-Eustache suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit. Heures de visites mardi 30 septembre 19 à 22 h, mercredi dès midi. Des dons à la Fondation de l'hôpital St-Eustache seraient appréciés.

LEGER, Lucien
À St-Polycarpe, le 28 septembre 1997, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Lucien Léger, époux de feu Mme Jeanne Cadieux, résidant à St-Polycarpe. Il laisse dans le deuil son fils Richard Léger, sa compagne Fernande Levas, sa soeur Lucienne, beaux-frères et belles-soeurs ainsi que ses neveux et nièces, parents et amis. Exposée mercredi le 1er octobre à compter de 13 h au
Salon funéraire J.A. Larin & Fils Inc.
46, rue Ste-Catherine, St-Polycarpe
suivra les funérailles à 14 h en l'église de St-Polycarpe. Inhumation au cimetière du même endroit.



MIREAULT, Maxime
1908 - 1997
À Montréal, le 27 septembre 1997, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Maxime Mireault, époux de Clémence Frenette. Outre son épouse, il laisse sa fille Carole, ses petites-filles Mélanie et Karine, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. La famille accueillera parents et ami(e)s au
Complexe funéraire Magnin Poirier Inc.
10526, boul. St-Laurent, Montréal
Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre à 10 h en l'église Notre-Dame du Bel Amour et de là au cimetière de Chambly. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Des dons aux Fonds Alambra ou à la Fondation de l'hôpital Sacré-Coeur seraient appréciés.



PERRON NANTEL, Fleurette
À Montréal, le 27 septembre 1997, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Fleurette Nantel Perron, épouse de feu Honoré Perron. Elle laisse dans le deuil ses enfants Monique, Robert (Nicole Drouin), Jean (Pierrette L'Ecuyer), Richard (Jacqueline Langlais), Marie (Jean-Guy Marci), Francine et Louis. Elle laisse également treize petits-enfants, deux arrière-petits-enfants, ses soeurs Jacqueline, Lucille et Aurèle, son frère Albert ainsi que beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Il n'y aura pas d'exposition. Un service en présence des cendres aura lieu mercredi le 1er octobre à 10 h en l'église Immaculée Conception (coin Papineau et Rachel), suivi de l'inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. La famille sera à l'église à 9 h 30 pour recevoir vos condoléances.
Direction Urgel Bourgie Ltée

RANGER, Marie-Paule
À Lachine, le 28 septembre 1997, est décédée Marie-Paule Ranger, retraitée de Air Canada. Elle était la fille de feu Léontine Beauchamps et de feu Wilfrid Ranger. Elle laisse dans le deuil sa soeur, Pierrette (Philippe Bergeron) et ses nièces: Mona Bergevin, Lucie et Sandie Christolm, Louise et Johanne Kraika, Louise, Catherine et Murielle Ranger. Selon ses volontés, la crémation a déjà eu lieu. Un service privé aura lieu à une date ultérieure.
Direction J.J. Cardinal 639-1511

ROY, Hélène
À Montréal, le 29 septembre 1997, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Hélène Roy, épouse de feu Joseph-Alfred Normandeau. Elle laisse dans le deuil ses soeurs: Lumina Roy et Kelly de la Ville de Val d'Or, Juliette Folk de Saskatchewan, Régina de Montréal, Kane, son frère Wilfrid Roy de Detroit ainsi que Valérie Roy de Niagara Falls, de nombreux neveux et nièces.
Exposée au salon
Alfred Dallaire Inc.
1120 Jean-Talon Est, Montréal.
mercredi le 1er octobre 1997 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le jeudi le 2 octobre 1997 à 11 h en l'église St-Imon Apôtre (145 Beauharnois) et de là inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

TROTTIER, Rolland
De St-Constant, le 27 septembre 1997, à l'âge de 81 ans, est décédé Rolland Trottier, époux de Simone Cloutier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: André (Louise), Robert, Jean, Normand (Danielle), ses petits-enfants: Nathalie, Luc, Julie, Eve, ses soeurs et son frère, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, autres parents et amis. Exposée mardi de 14 à 17 h et de 19 à 20 h au
Complexe funéraire Urgel Bourgie Ltée
3955 Côte-de-Liesse
(angle Ste-Croix, Ville St-Laurent)
Une liturgie de la parole sera célébrée mardi le 30 septembre à 20 h au complexe funéraire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer Rive-Sud seraient appréciés.

TURCOT, Lucien
À Montréal, le 27 septembre 1997, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Lucien Turcot, époux de Marthe Forget. Outre son épouse, il laisse plusieurs parents et amis.
Exposé au salon
Alfred Dallaire Inc.
1120 Jean-Talon Est, Montréal
mardi à 14 h où une réunion de prières aura lieu à 20 h. Heures de visites mardi de 14 à 17 h et de 19 à 21 h.

VINCENT (Ainey), Rita
Durant son sommeil, le 29 septembre 1997, à l'âge de 88 ans, est décédée Madame Rita Ainey, épouse de feu Prosper Vincent. Elle laisse dans le deuil ses enfants Gilles, Lise et Richard (Mallory), ses petits-enfants Claude, Richie et Robbie, ses deux soeurs Claire et Annette ainsi que parents et amis.
Exposée au
Complexe funéraire Urgel Bourgie Ltée
790, boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent
Les funérailles auront lieu le jeudi 2 octobre 1997 à 11 h en l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, 7055 Jean Bourdon à Montréal, et de là au cimetière Jardins Urgel Bourgie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mardi de 19 à 22 h et mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENT au Sacré-Coeur pour l'aide obtenue. R.A.
REMERCIEMENTS à Marie-Hélène-Coeurs pour l'aide obtenue. F.S.
REMERCIEMENTS au Frère André pour l'aide obtenue. H.L.

PRIÈRES

MERCI MON DIEU
Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu, C'est incroyable mais vrai. F.R.

MERCI MON DIEU
Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu, C'est incroyable mais vrai. A.B.

MERCI MON DIEU
Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu, C'est incroyable mais vrai. H.P. de C.



Un enfant en larmes marche sur l'autoroute de Normandie, devenue presque un cimetière d'autos à la suite du carambolage spectaculaire et meurtrier survenu hier.

Huit morts dans un carambolage monstre

Associated Press
BOURG-ACHARD, France
Un épais brouillard et vraisemblablement l'imprudence de certains automobilistes sont à l'origine de plusieurs carambolages qui ont fait au moins huit morts et 14 blessés graves hier, en milieu de matinée, sur l'autoroute de Normandie à hauteur de la commune de Bourg-Achard dans l'Eure.

Selon le dernier bilan de la préfecture, huit personnes ont été tuées et 14 grièvement blessées, tandis que 22 autres étaient légèrement atteintes. Au total, 63 automobilistes ont été hospitalisés. Ce bilan risquait de s'alourdir encore alors qu'au fin d'après-midi, les secours n'avaient pas encore réussi à désincarcérer une dernière voiture, encastree sous un camion.

Sur une distance d'à peine trois kilomètres, une centaine de véhicules se sont percutés, un carambolage sans précédent sur cette portion de l'autoroute A13, entre Caen et Rouen, ouverte en 1972.

Le premier accrochage s'est pro-

duit peu après 9h50, dans le sens Caen-Paris, à hauteur de la sortie de Bourg-Achard, entre un camion-citerne, qui a pris feu, deux camions, une moto et une voiture. Cet accident a entraîné trois autres collisions, dans le même sens, puis une dernière de l'autre côté, à hauteur des camions en feu.

« C'est selon toute vraisemblance, une voiture qui, voulant quitter l'autoroute, a aperçu la sortie trop tard et a freiné brusquement »; celle-ci a alors été percutée par les autres, a expliqué à l'agence Associated Press Dominique Martin, capitaine de peloton de gendarmerie de l'autoroute. « La visibilité était à cet endroit: entre 20 et 30 mètres », a-t-il précisé.

Le plan rouge a été déclenché à 9h56 par la préfecture de l'Eure. « Samu, pompiers et gendarmerie ont tout de suite été mobilisés », a confirmé Louis Ropars, directeur de cabinet du préfet de l'Eure et responsable de la cellule de crise mise en place à la préfecture d'Evreux. En revanche, le brouillard persistant n'a pas permis l'arri-

vée des hélicoptères de la Sécurité civile.

Alors que les pompiers tentaient de circonscire l'incendie qui ravageait trois camions, les secours venus du département de l'Eure et de la Seine-Maritime donnaient les premiers soins au poste médical avancé mis en place sur l'autoroute. Bernard Lavaron, le préfet, s'est rendu personnellement sur les lieux pour diriger les secours. L'autoroute était alors fermée dans les deux sens.

Quelque 120 gendarmes, 160 sapeurs-pompiers, dix engins d'incendie, un poste-médical avancé et une unité de défense chimique ont notamment été mobilisés.

La mauvaise visibilité, un mauvais respect des distances de sécurité et des limitations de vitesse sont vraisemblablement à l'origine de l'accident. « Je me suis retrouvé dans une épaisse nappe, alors j'ai donné un coup de volant et j'ai été m'encastree dans la glissière », expliquait Michel Lecavie, sorti indemne du carambolage. Sa voiture, une Renault Clio, a été réduite à un amas de ferraille.

Politique

Bourassa: un vote de mécontentement

MARIO FONTAINE

Les électeurs du comté de Bourassa ne choisiront pas vraiment un député à l'élection partielle de lundi prochain. Ils vont plutôt voter contre le candidat ou le parti qu'ils ne veulent pas voir à l'Assemblée nationale.

Aux libéraux, ils reprochent de les avoir laissé tomber. Yvon Charbonneau, élu en 1994, a tiré sa révérence le printemps dernier, longtemps avant la fin de son mandat, pour se présenter sur la scène fédérale. D'où le présent scrutin. « Il n'avait qu'à rester. Ces élections sont inutiles et coûtent cher », entend-on dans le porte-à-porte.

Le gouvernement péquiste, lui, porte l'odieux des compressions en santé et en éducation. L'indice de satisfaction à son endroit a baissé de dix points depuis le début de l'été. Pour ajouter au défi, les contribuables viennent de frôler la syncope en recevant leur compte de taxes scolaires. La tentation sera forte de manifester sa grogne au premier ministre Bouchard. D'autant plus qu'il s'agit d'une partielle, un exutoire classique aux insatisfactions populaires.

Reste donc à savoir qui équilibrera quoi. La colère contre la défection libérale ou le message à envoyer au PQ? Sur papier, Bourassa devrait rester libérale. Le OUI n'a obtenu que 43 % d'appuis au dernier réfé-



Éric Morasse



Michèle Lamquin-Éthier



Claudel Toussaint

rendum; les francophones composent 72 % de l'électorat de ce comté multiethnique.

Attention, toutefois. Le PLQ a vu sa majorité fondre de 6000 à 4000, puis à 2000 voix au cours des trois dernières élections. De plus sa candidate, Michèle Lamquin-Éthier, a été imposée par le chef Daniel Johnson, provoquant une saignée au sein de l'association de comté. Les plaies semblent toutefois s'être cicatrisées, les militants préférant en bout de ligne un parachutage à une victoire péquiste.

Avocate, directrice générale du

Comité provincial des malades depuis dix ans, Mme Lamquin-Éthier évite de commenter la défection d'Yvon Charbonneau mais promet de ne pas faire la même chose. « Lucien Bouchard non plus n'a jamais fait un mandat complet », fait-elle remarquer.

Le local de campagne libéral grouille de militants et Daniel Johnson ne compte pas ses visites. La clé, ce sera l'inquiétude des gens face aux coupes, la fatigue du personnel hospitalier, la crainte qu'ont les gens d'être malades avec la perte de confiance au réseau de la santé, croit Mme Lamquin-Éthier.

« C'est vrai que les coupes font mal. Les turbulences auraient été moins fortes si les libéraux avaient eu le courage d'assainir les finances publiques au lieu de quitter le pouvoir avec un déficit record de 5,7 milliards », rétorque le candidat péquiste, Claudel Toussaint.

Attaché politique du ministre Serge Ménard, ce Québécois d'origine haïtienne compte sur la maturité des électeurs pour porter un jugement à plus long terme, des électeurs à qui il ne manque pas de rappeler que, s'ils l'élisent, ils auront un député au pouvoir et non dans l'opposition.

Au scrutin de 1994, la majorité libérale équivalait à cent voix près au vote recueilli par l'Action démocratique. 8,5 % du vote était alors allé à l'ADQ, un pourcentage que son candidat de cette année, Éric Morasse, aimerait au moins doubler. Pour cela, il mène une campagne très pragmatique, s'attarde aux préoccupations quotidiennes des électeurs.

À qui la formation de Mario Dumont enlèvera-t-elle des votes cette fois-ci? C'est la grande question qui pourrait faire la différence en cas de résultats serrés. Le Parti libéral est censé l'emporter. Mais s'il fallait qu'il perde Bourassa, ce n'est pas juste un député en moins qui siègeait pour le PLQ. Ce sont les jours même de Daniel Johnson à sa tête qui seraient comptés.

Circonscription électorale de

Bourassa



Résultats de 1994

Charbonneau,	PLQ	12 963
Yvon Séguin,		
Pierre	PQ	10 423
Guibord,		
Gilles	ADQ	2210
Couture,		
Miville	PLNQ	246
Robitaille,		
Raymond	PIQ	132

Candidats en 1997

Lamquin-Éthier, Michèle	PLQ
Toussaint, Claudel	PQ
Morasse, Éric	ADQ
Massand, Deepak	C
Robitaille, Raymond	PIQ
Sampal, Idis, Dimitri	PDS

Francophones:	72%
Non-francophones:	28%

Référendum de 1995

OUI	43%
NON	57%

Nombre d'électeurs 31 146

Infographie La Presse

Collants et collants fins
Secret, Silks, Dim et Cameo

FAITES
PROVISION!

À l'achat de 6 ou plus :
35 % de rabais

À l'achat de 2 articles :
25 % de rabais

À l'achat d'un article :
20 % de rabais

Sur nos prix ordinaires.
Exceptions : articles Tone Up de Secret et certains modèles à usage spécifique de Silks. Le choix des marques varie selon le magasin. Collants, rayon 225.

CUISINE
EN FÊTE

DU 1^{ER} AU 11 OCTOBRE

Soirée avant-première
à la Baie, rue Sainte-Catherine O.
Le mercredi 1^{er} octobre 1997, de 18 h à 21 h, au 4^e étage

NOS FOURNISSEURS VOUS INVITENT...
à assister à des démonstrations des nouvelles technologies culinaires (appareils, gadgets et accessoires de cuisine) et à déguster de délicieux produits.

INVITÉ SPÉCIAL :
Stéphane Pesant, chef cuisinier et pâtissier
du restaurant Le Parchemin

• À 18 h 30 - Symphonie des bouchées
(préparation d'un assortiment de canapés et de bouchées)

• À 19 h 30 - Les délices en folie
(décoration de gâteau et montage d'assiettes à dessert)

Après 19 h, veuillez entrer par la porte rue Sainte-Catherine.

OFFRE
SPÉCIALE

À l'achat de 20 \$ ou plus de collants ou de collants fins Secret, Silks, Cameo ou Dim, vous pourrez vous procurer un étui à rouge à lèvres double pour seulement 1,99 \$.

Un étui par personne. Tant qu'il y en aura.

la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

Vous avez le meilleur pour moins cher

Jean-Marc Boily à la présidence de la Commission des normes du travail

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Un fonctionnaire de carrière, Jean-Marc Boily, devrait être nommé sous peu à la présidence de la Commission des normes du travail. Jean Rivard, qui occupait ce poste depuis 1993, l'a quitté depuis peu pour le secteur privé.

M. Boily, bien connu dans le secteur des relations de travail, avait été pressenti l'an dernier pour la présidence de la Commission de la santé et de la sécurité au travail après le départ de Pierre Shedleur pour Bell Canada. Québec y a nommé Trefflé Lacombe, l'ancien président de la STCUM.

M. Boily, 58 ans, est sous-ministre au ministère du Travail. À l'arrivée du PQ au pouvoir en 1994, il avait été nommé sous-ministre de l'Emploi. Sous les libéraux, de 1991 à 1994 il était sous-ministre de la Sécurité publique. Venu du secteur des affaires sociales, il avait été responsable des relations de travail à la Santé à la fin des années 1970 et était coordonnateur des négociations pour le gouvernement du Québec au début des années 1980.

Jean Rivard avait été candidat pour le Parti libéral du Québec aux élections de 1989.

Boileau quitte Bouchard

Autre changement à la Commission des normes, d'ici deux semaines, la vice-présidente Aline St-Amand, ancienne députée libérale, sera remplacée par Pierre Boileau, un vétéran parmi les organisateurs péquistes.

M. Boileau avait été l'organisateur du Parti québécois aux élections de 1989 et de 1994 ainsi qu'aux campagnes référendaires de 1992 et 1995. Il avait été rapidement envoyé en renfort pour la campagne désastreuse de Gilles Duceppe aux dernières élections fédérales.

Longtemps directeur général du PQ, il était, après les élections de 1994, passé brièvement au cabinet de Bernard Landry sous le régime Parizeau. Avec l'arrivée de Lucien Bouchard, il avait été nommé au cabinet du premier ministre, responsable des relations avec le Parti québécois.

M. Boileau sera, a-t-on appris, remplacé au cabinet de M. Bouchard par un autre vétéran du PQ, André Bellerose, l'un des membres de la première heure du Mouvement souveraineté-association. M. Bellerose pourrait être responsable de l'organisation de la prochaine campagne électorale.

La Presse

MARCHE
AUX PUCES



3 lignes d'annonce
7 jours consécutifs
pour seulement 24,99 \$ + taxes

(0,33 \$ par ligne additionnelle) Le Marché aux puces ne s'adresse qu'aux particuliers et exclut les annonces concernant l'immobilier, les services, les véhicules motorisés et les animaux. Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut d'autre part se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 7 jours de publication. Ces annonces sont payables avant parution par carte de crédit ou à nos bureaux.

Les petites annonces 285-7111
Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013